

LE PIAF ET LE PROGRAMME 6-12 ANS

VERS UN PROGRAMME OPTIMAL D'ENTRAÎNEMENT AUX HABILETÉS PARENTALES S'ADRESSANT AUX PARENTS DÉPENDANTS ET À LEUR FAMILLE

Myriam Laventure, Ph.D. Alexandra Langlois Krystel Boisvert, c.Ph.D.

Faculté d'éducation Département de psychoéducation Université de Sherbrooke

Février 2015

LE PIAF ET LE PROGRAMME 6-12 ANS

Vers un programme optimal d'entraînement aux habiletés parentales s'adressant aux parents dépendants et à leur famille

<u>Assistanat de recherche</u> Alexandra Langlois

Conception du rapport Krystel Boisvert

Pour obtenir une copie supplémentaire de ce document, veuillez vous adresser à :

Myriam Laventure, Ph.D.

Université de Sherbrooke Faculté d'éducation Département de psychoéducation 2500, boulevard de l'Université Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Téléphone (sans frais): 1.800.267.8337 # 62420

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	6
1.1 L'exercice de la parentalité en contexte de dépendance	6
1.2 L'efficacité des programmes d'entraînement aux habiletés parentales	
(PEHP)	7
1.3 Les PEHP offerts aux familles aux prises avec la dépendance	8
2. MÉTHODOLOGIE	11
2.1 Devis de recherche et déroulement de la collecte de données	11
2.2 Échantillonnage	11
2.3 Guides d'entrevues	13
2.4 Méthodes d'analyse	14
3. RÉSULTATS	16
3.1 Perception du programme	16
3.1.1 Raisons pour lesquelles le programme est satisfaisant : les forces du programme	16
3.1.2 Raisons pour lesquelles le programme est insatisfaisant : les faiblesses programme	
3.1.3 Opinion sur l'offre du programme en deuxième ligne	19
3.1.4 Opinion sur l'animation du programme	20
3.1.5 Opinion sur le type d'usager à qui s'adresse le programme	21
3.1.6 Opinion sur la tranche d'âge 6-12 ans	22
3.2 Implantation du programme	23
3.2.1 Informations essentielles à la prise de décision de l'implantation ou no du programme	
3.2.2 Défis à relever lors de l'implantation du programme	23

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

	3.2.3 Stratégies de recrutement des familles	24
	3.2.4 Temps requis à la mise en place adéquate du programme	25
	3.2.5 Profil des intervenants de l'équipe d'animation	26
	3.2.6 Attentes à l'égard de la formation et de la supervision clinique	27
	3.3 Matériel d'animation et contenus	27
	3.3.1 Attentes à l'égard de la documentation du programme	27
	3.3.2 Suggestions de matériel d'animation autre que les cahiers	28
	3.3.3 Opinion sur les thèmes du programme	29
	3.4 Pérennité d'un programme optimal	30
	3.4.1 Propositions sur la réussite et la pérennité d'un PEHP optimal s'ac aux parents dépendants et à leur famille	
	3.4.2 Arguments en faveur de la pérennité d'un PEHP optimal s'adres parents dépendants et à leur famille	
4.	I. FACTEURS PRONOSTIQUES DE L'EFFICACITÉ DES PEHP	33
5.	5. RECOMMANDATIONS SUR L'OFFRE D'UN PEHP OPTIMAL S'ADRESSANT AUX PARENTS DÉPI	ENDANTS
5.	5. RECOMMANDATIONS SUR L'OFFRE D'UN PEHP OPTIMAL S'ADRESSANT AUX PARENTS DÉPI ET À LEUR FAMILLE	
5.		34
5.	ET À LEUR FAMILLE	3 4
5.	5.1 Recommandations sur le programme	35
5.	5.1.1 Recommandations sur le programme	35 35 35
5.	5.1.1 Recommandations sur le programme	35 35 37
5.	5.1 Recommandations sur le programme 5.1.1 Recommandation I 5.1.2 Recommandation II 5.1.3 Recommandation III	35 35 37 37
5.	5.1 Recommandations sur le programme 5.1.1 Recommandation I 5.1.2 Recommandation II 5.1.3 Recommandation III 5.1.4 Recommandation IV	35 35 37 37 38
5.	5.1 Recommandations sur le programme 5.1.1 Recommandation I 5.1.2 Recommandation II 5.1.3 Recommandation III 5.1.4 Recommandation IV 5.2 Recommandations à l'attention des organisations	35 35 37 38 39

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

5.2.4 Recommandation IV	41
5.2.5 Recommandation V	41
5.2.6 Recommandation VI	42
5.2.7 Recommandation VII	43
6. CONCLUSION	45
6.1 Le contenu des programmes	45
6.2 La mise en place des programmes	46
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	47
ANNEXE I – COMPARATIF ENTRE LE PIAF ET LE PROGRAMME 6-12 ANS	52
ANNEXE II – COMPTE RENDU DE LA COLLECTE DE DONNÉES	61
ANNEXE III – Guides d'entrevues	65
ANNEXE IV - GUIDE D'ANALYSE DES RÉPONSES ORTENUES EN ENTREVUE	89

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Répartition des personnes interrogées selon leur poste et les programmes	13
Tableau 2 - Grille d'analyse des données	15
Tableau 3 – Facteurs pronostiques de l'efficacité des PEHP	33
Tableau 4 – Comparatif entre le Piaf et le Programme 6-12 ans	52
Tableau 5 – Compte rendu de la collecte de données	61
Tableau 6 – Guide d'entrevue à l'attention du directeur général ayant déjà implanté le Piaf ou le Programme 6-12 ans	65
Tableau 7 – Guide d'entrevue à l'attention du directeur général n'ayant jamais implanté le Piaf ni le Programme 6-12 ans	69
Tableau 8 – Guide d'entrevue à l'attention du coordonnateur ayant déjà implante le Piaf ou le Programme 6-12 ans	
Tableau 9 – Guide d'entrevue à l'attention du coordonnateur n'ayant jamais implanté le Piaf ni le Programme 6-12 ans	77
Tableau 10 – Guide d'entrevue à l'attention de l'intervenant ayant déjà animé le Piaf ou le Programme 6-12 ans	
Tableau 11 – Guide d'entrevue à l'attention de l'intervenant n'ayant jamais anim le Piaf ni le Programme 6-12 ans	
Tableau 12 - Grille d'analyse des réponses obtenues en entrevues	39

Au Québec, 38% des adultes en traitement pour un problème de dépendance sont parents d'enfants de 17 ans ou moins (Bertrand, Allard, Ménard et Nadeau, 2007). L'indice de gravité d'une toxicomanie (IGT; Bergeron, Landry, Ishak, Vaugeois et Trépanier, 1992) administré à l'évaluation initiale dans les centres de réadaptation en dépendance (CRD) indique que 20 % des parents manifestent un besoin d'aide au regard de leur rôle de parent (30 % des mères et 15 % des pères) (Bertrand et al., 2007).

L'exercice de la parentalité en contexte de dépendance

De par la nature de leur problématique, les parents dépendants consacrent beaucoup de temps et d'énergie aux activités de consommation. Il est reconnu que la prise abusive de psychotropes interfère directement avec l'exercice de la parentalité (Street, Whitlingum, Gibson et Cairns, 2007) et que les difficultés liées à la dépendance aux psychotropes entraînent une pression considérable sur la capacité des parents à procurer à leurs enfants les soins minimaux nécessaires à leur développement (Bertrand et al., 2007). D'ailleurs, 27 % des pères et 43 % des mères pour qui un signalement à la protection de la jeunesse a été retenu présentent, en comorbidité, une consommation problématique (Estefan, Coulter, Vandeweerd, Armstrong et Gorski, 2013). En outre, lorsqu'un enfant est confié à une famille d'accueil, la consommation problématique du parent augmente le temps de la séparation entre l'enfant et son milieu de vie naturel (Brook, McDonald, Gregoire, Press et Hindman, 2010) et provoque de l'instabilité dans le placement de l'enfant (Brook et McDonald, 2009).

De plus, ces parents ne disposent habituellement pas du soutien financier, émotionnel et parental requis pour répondre adéquatement aux besoins de leur enfant (Street et al., 2007). En effet, les familles dont au moins un parent a une

dépendance présentent des conditions familiales adverses. Ces familles sont plus à risque de présenter des conditions socio-économiques défavorables (Conners, Bradley, Mansell, Liu, Roberts, Burgdorf et al., 2003; Kuperman, Chan, Kramer, Bierut, Bucholz, Fox et al., 2005; Mayes et Truman, 2002) et d'avoir un faible réseau social de soutien (Conners et al., 2003). Ces parents sont aussi plus à risque de souffrir de troubles de santé mentale (Mayes et Truman, 2002; Vitaro, Charbonneau et Assad, 2006) et d'avoir subi des mauvais traitements durant l'enfance (Conners et al., 2003; Dunn, Tarter, Mezzich, Vanyukov, Kirisci et Kirillova, 2002; Hien et Honeyman, 2000). Or, toutes ces variables ont un effet indirect sur le développement de l'enfant. Elles influencent les habiletés parentales qui, à leur tour, influencent négativement le développement de l'enfant (Belsky et Jaffee, 2006).

L'efficacité des programmes d'entraînement aux habiletés parentales (PEHP)

Au cours des dernières années, plusieurs programmes d'entraînement aux habiletés parentales (PEHP) ont été offerts aux États-Unis, mais aussi au Canada. Ces programmes de groupe, qui ont pour objectif d'améliorer les habiletés des parents afin qu'ils puissent mieux gérer les comportements de leurs enfants (Lundahl, Risser et Lovejoy, 2006; Nix, Bierman et McMahon, 2009; Normandeau et Venet, 2000; Reid, Webster-Stratton et Baydar, 2004), ont souvent démontré leur efficacité (Institut National de Santé Publique du Québec [INSPQ], 2013) et semblent prometteurs pour les parents ayant une dépendance (Brook, McDonald et Yan, 2012; Estefan et al., 2013; Gainey, Haggerty, Fleming, et Catalano, 2007; Haggerty, Skinner, Fleming, Gainey et Catalano, 2008; Johnson-Motoyama, Brook, Yan et McDonald, 2013).

Des méta-analyses effectuées auprès de familles vulnérables démontrent l'efficacité des PEHP. Ces programmes permettent de réduire les risques de

mauvais traitements ou de négligence envers les enfants et d'améliorer les habiletés parentales (Lundahl et al., 2006; Serketich et Dumas, 1996).

Des études réalisées auprès de parents dépendants indiquent que ceux ayant complété un PEHP ont des attentes plus réalistes à l'égard des comportements de leurs enfants, sont plus empathiques aux besoins de ceux-ci et utilisent moins la punition corporelle (Estefan et al., 2013). La « parentification », soit l'inversion des rôles entre le parent et l'enfant (Landry, Laventure, Gemme, Bastien, Nadeau, Charbonneau et al., 2010), est également moins présente (Estefan et al., 2013). De plus, les mères ayant complété un PEHP valorisent davantage l'indépendance de leurs enfants (Estefan et al., 2013).

D'autres études comparant des parents ayant une dépendance révèlent que ceux qui participent à un PEHP acquièrent davantage de connaissances quant aux habiletés parentales adaptées que ceux qui n'y participent pas (Gainey et al., 2007). D'ailleurs, 12 mois après avoir participé à un PEHP, ces parents ont de meilleures capacités à gérer les situations où ils sont confrontés à la consommation, instaurent plus de règles à la maison et consomment moins (Catalano, Gainey, Fleming, Haggerty et Johnson, 1999). De surcroît, les garçons de ces parents sont moins à risque de développer à leur tour des problèmes de consommation (Haggerty et al., 2008). Pour leur part, les familles dont l'enfant a été retiré de leur milieu en raison de la consommation d'un parent et ayant participé à un PEHP sont plus susceptibles d'être à nouveau réunies que celles n'y ayant pas participé (Brook et al., 2012).

1.3 Les PEHP offerts aux familles aux prises avec la dépendance

Malgré ces résultats, seulement 6 % des organisations qui traitent la dépendance incluent la parentalité dans leurs plans de traitement (Arria, Mericel, Rallo, Moe, White, Winters et al., 2013). De ces organisations, 60 % abordent peu ou de façon

informelle la parentalité avec leur clientèle (Arria et al., 2013). Pourtant, les habiletés des parents ne s'améliorent pas automatiquement lorsqu'ils deviennent abstinents ou lorsque seul le traitement de leur consommation est ciblé (Niccols, Milligan, Sword, Thabane, Henderson et Smith, 2012).

Depuis 2008, deux PEHP développés et adaptés pour les familles dont les parents sont dépendants ont été implantés dans différents CRD du Québec : le Programme d'intervention appui aux familles (Piaf)¹ et le Programme 6-12 ans. Ces deux PEHP ont pour clientèle les parents dépendants, leurs enfants (âgés de 6 à 12 ans) et les autres membres de la famille (conjoint, grands-parents).

Le Piaf et le Programme 6-12 ans ont tous deux pour principaux objectifs d'accroître les facteurs de protection (améliorer les relations familiales, augmenter les compétences des parents et les habiletés sociales des enfants) et de réduire les facteurs de risque (diminuer les problèmes de comportement des enfants) chez les familles ciblées. De façon plus spécifique, ils visent à permettre aux participants (1) de mieux comprendre l'impact de la dépendance du parent sur l'enfant et sur le rôle de parent, (2) de réduire les répercussions de la dépendance parentale sur la vie familiale et (3) d'expérimenter différents outils les amenant à mieux se connaître et à mieux communiquer au sein de la famille.

Après plus de cinq années d'expérimentation, les subventions gouvernementales attribuées au Piaf et au Programme 6-12 ans tirent à leur fin. La pérennité de tels programmes semble primordiale vu la présence de parents dans la clientèle des CRD, les besoins énoncés, l'efficacité prouvée de ces pratiques et l'expérience acquise par les CRD lors de leur mise en œuvre. De là est née l'idée de développer, à partir de ces deux programmes comparables prometteurs, un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille. L'objectif de la présente étude consiste donc à recueillir des informations, des commentaires et

¹ L'annexe I contient des tableaux comparatifs présentant une description globale de ces deux programmes.

des opinions sur ces programmes, notamment sur leurs forces et sur leurs faiblesses, afin de parvenir à formuler des recommandations sur l'offre d'un PEHP optimal en CRD.

Le présent rapport se divise en cinq grandes parties : la méthodologie, les résultats, les facteurs pronostiques de l'efficacité des PEHP, les recommandations sur l'offre d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille et la conclusion.

2. MÉTHODOLOGIE

Dans cette section, la méthodologie élaborée pour la réalisation de cette étude est décrite. Ainsi, le devis de recherche, le déroulement de la collecte de données, l'échantillonnage, les guides d'entrevues et les méthodes d'analyse sont présentés.

2.1 Devis de recherche et déroulement de la collecte de données

Il s'agit d'une étude exploratoire descriptive basée sur des données qualitatives (entrevues individuelles et entrevues de groupe).

Du 7 novembre 2013 au 27 février 2014, une collecte de données sur le Piaf et le Programme 6-12 ans a été réalisée dans certains CRD du Québec. Des entrevues ont permis d'amasser des données qualitatives sur ces deux pratiques de pointe. Ces données serviront à formuler des recommandations sur l'offre d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille.

2.2 Échantillonnage

La population visée par cette étude est l'ensemble des CRD du Québec. L'échantillonnage s'est effectué selon les critères de sélection suivants :

- centres appliquant le Piaf;
- centres appliquant le Programme 6-12 ans;
- centres appliquant à la fois le Piaf et le Programme 6-12 ans;
- centres n'appliquant ni le Piaf ni le Programme 6-12 ans².

Dans ce cas précis, la collecte de données a mis l'accent sur les enjeux organisationnels liés à l'implantation d'un PEHP.

Onze CRD ont été retenus dans l'intention de former un échantillon représentatif de la population. Ils sont présentés ci-dessous par ordre alphabétique :

- Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord;
- Centre de réadaptation en dépendance de Chaudière-Appalaches;
- Centre de réadaptation en dépendance de l'Estrie;
- Centre de réadaptation en dépendance de l'Outaouais;
- Centre de réadaptation en dépendance de Montréal Institut universitaire;
- Centre de réadaptation en dépendance de Québec;
- Centre de réadaptation en dépendance des Laurentides;
- Centre de réadaptation en dépendance Domrémy Mauricie Centre-du-Québec;
- Centre de réadaptation en dépendance du Bas-Saint-Laurent –
 L'Estran/CSSS de Rivière-du-Loup;
- Centre de réadaptation en dépendance Laval;
- Centre de réadaptation en dépendance Le Virage.

Dans chacun de ces établissements, un directeur et un coordonnateur ont été rencontrés en entrevues individuelles. De plus, des intervenants ont été vus en groupes de deux à quatre. Au total, 54 personnes ont été interrogées dans le cadre de 35 entrevues enregistrées. Le tableau de la page suivante présente le nombre de personnes interrogées selon leur poste et le ou les programmes auxquels elles sont ou non associées³.

³ En annexe II, un tableau rend compte de la collecte de données de manière détaillée. Les informations fournies indiquent le ou les programmes auxquels chacun des CRD visités est ou non rattaché, les noms et les titres des personnes interrogées ainsi que les dates auxquelles les entrevues ont été réalisées.

Tableau 1. Répartition des personnes interrogées selon leur poste et les
programmes

	Piaf	6-12 ans	Piaf et 6- 12 ans	Aucun programme	Total de personnes interrogées/ poste
Nombre d'intervenants	9	9	0	12	30
Nombre de coordonnateurs	1	3	2	7	13
Nombre de directeurs	1	2	2	6	11
Total de personnes interrogées/ programme	11	14	4	25	54

2.3 Guides d'entrevues

Six guides d'entrevues à questions ouvertes ont été élaborés afin de conduire des entrevues semi-dirigées d'une moyenne approximative d'une heure. Chaque guide a été conçu en fonction du poste occupé par les personnes à interroger :

- directeur ayant déjà implanté le Piaf ou le Programme 6-12 ans;
- directeur n'ayant jamais implanté le Piaf ni le Programme 6-12 ans;
- coordonnateur ayant déjà implanté le Piaf ou le Programme 6-12 ans;
- coordonnateur n'ayant jamais implanté le Piaf ni le Programme 6-12 ans;
- intervenant ayant déjà animé le Piaf ou le Programme 6-12 ans;
- intervenant n'ayant jamais animé le Piaf ni le Programme 6-12 ans.

Ces guides d'entrevues⁴ contiennent différentes questions en lien avec les programmes⁵ qui se regroupent sous ces thèmes :

- compréhension et perception du programme;
- implantation du programme;
- tâches du directeur, du coordonnateur ou de l'intervenant (selon le cas);
- animation du programme;
- documentation et contenus du programme;
- forces et faiblesses du programme;
- réussite et pérennité d'un PEHP s'adressant aux parents dépendants et à leur famille.

2.4 Méthodes d'analyse

Dans un premier temps, une analyse thématique verticale des données a été effectuée (Paillé et Mucchielli, 2010). Chaque entrevue a été écoutée et résumée dans un tableau construit selon les thèmes des guides d'entrevues.

Dans un deuxième temps, une analyse thématique transversale des données a été produite afin d'identifier et de comparer les thèmes récurrents (Miles et Huberman, 1994). D'abord, tous les tableaux des directeurs ont été condensés dans une grille synthèse. Chaque idée ressortie lors des entrevues a été inscrite dans cette grille et quantifiée, c'est-à-dire marquée du nombre de directeurs l'ayant verbalisée. Puis, le même travail s'est fait en ce qui a trait aux tableaux des coordonnateurs et aux tableaux des intervenants. Ainsi, trois grilles synthèses ont été créées.

⁴ L'annexe III contient intégralement les six guides d'entrevues utilisés lors de la collecte de données.

⁵ Pour la suite de ce rapport, il sera question « du programme » plutôt que « des programmes ». L'utilisation du singulier permet d'alléger le texte et se justifie par le fait que le Piaf et le Programme 6-12 ans sont deux PEHP comparables.

Dans un dernier temps, ces grilles synthèses ont été fusionnées en une seule grille d'analyse, laquelle est présentée dans le tableau 2. Les résultats de l'étude puis les recommandations sur l'offre d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille découleront des données classées dans cette grille⁶.

Tableau 2. Grille d'analyse des données				
Grands thèmes	Sous-thèmes			
Perception du programme	 Raisons pour lesquelles le programme est satisfaisant : les forces du programme Raisons pour lesquelles le programme est insatisfaisant : les faiblesses du programme Opinion sur l'offre du programme en deuxième ligne Opinion sur l'animation du programme Opinion sur le type d'usager à qui s'adresse le programme Opinion sur la tranche d'âge 6-12 ans 			
Implantation du programme	 Informations essentielles à la prise de décision de l'implantation ou non du programme Défis à relever lors de l'implantation du programme Stratégies de recrutement des familles Temps requis à la mise en place adéquate du programme Profil des intervenants de l'équipe d'animation Attentes à l'égard de la formation et de la supervision clinique 			
Matériel d'animation et contenus	 Attentes à l'égard de la documentation du programme Suggestions de matériel d'animation autre que les cahiers Opinion sur les thèmes du programme 			
Pérennité d'un programme optimal	 Propositions sur la réussite et la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille Arguments en faveur de la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille 			

⁶ Les recommandations émaneront également des facteurs pronostiques de l'efficacité des PEHP.

3.1

Les résultats de cette recherche sont présentés suivant l'ordre des thèmes de la grille d'analyse : perception du programme, implantation du programme, matériel d'animation et contenus et pérennité d'un programme optimal.

Ces résultats sont traités en fonction de leur caractère nombrable. En d'autres termes, ils sont analysés à partir de la quantité de personnes ou de groupes de personnes interrogés qui leur est associée. De cette façon, il devient possible de dégager, globalement et spécifiquement, du point de vue des directeurs, des coordonnateurs et des intervenants, les idées maîtresses d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille.

La grille d'analyse contenant les résultats détaillés de la recherche se trouve en annexe IV.

Perception du programme

3.1.1 Raisons pour lesquelles le programme est satisfaisant : les forces du programme

Plusieurs raisons pour lesquelles le programme est satisfaisant pour les CRD ont été nommées lors des entrevues. Le fait que le programme soit très prometteur et novateur constitue la raison la plus citée par les personnes interrogées. En effet, pour une première fois, les CRD tiennent compte des enfants d'âge primaire parmi les membres de l'entourage touchés par la dépendance. Le programme permet donc aux CRD de rejoindre une clientèle nouvelle et prioritaire pour la Santé et les Services sociaux et de bonifier leur offre de service. De plus, la moitié des coordonnateurs et plusieurs directeurs ont jugé bon de mentionner qu'il répond à un véritable besoin des usagers puisqu'il n'est pas rare de recruter les familles à

même les usagers actifs et de combler ainsi rapidement les groupes. Certains

« Ce sont les enfants qui retiennent les parents dans le programme. Ils aiment le programme, ses jeux, ses bricolages, mais surtout le temps de qualité qu'ils passent avec leur(s) parent(s). Les enfants sont un puissant levier de motivation pour les parents.»

Une coordonnatrice

d'entre eux ajoutent d'ailleurs que le programme présente un excellent taux de rétention des familles. À ce propos, ils pensent que les enfants contribuent grandement à maintenir la participation des parents dans le programme.

De l'avis des répondants, d'autres raisons font du programme une pratique satisfaisante, mais cette fois, pour la clientèle. L'ensemble des directeurs et la majorité des

coordonnateurs et des intervenants considèrent qu'il réduit l'impact de la dépendance des parents sur les enfants, prévient la transmission intergénérationnelle de cette problématique, améliore les compétences des parents et les habiletés sociales des enfants et unit les familles. Une majorité de directeurs et d'intervenants ainsi qu'une minorité de coordonnateurs estiment également que le programme est satisfaisant pour la clientèle parce qu'il est offert en groupe. Selon eux, cette formule procure aux familles un sentiment d'appartenance, brise l'isolement et les tabous et a davantage de portée qu'un suivi individuel. Ils affirment donc que le groupe constitue un important levier de changement pour les participants.

Plusieurs forces sur la nature même du programme ont aussi été mentionnées. Selon la quasi-totalité des personnes interrogées, le fait qu'il soit appliqué selon une vision systémique de la problématique de dépendance et comprenne des ateliers familiaux en constitue la force majeure. Ce genre d'ateliers, où parents et enfants sont réunis, contribue d'ailleurs, selon les répondants, à confirmer les caractères prometteur et novateur du programme. De plus, pour la majorité des

coordonnateurs et la moitié des intervenants, l'approche psychoéducative du programme représente aussi une grande force.

D'autres forces ont également été relevées, mais par un plus petit nombre de personnes interrogées. Par exemple, le programme permet aux participants d'apprivoiser les services en dépendance et les ouvre à d'éventuels suivis recommandés par les intervenants. De plus, il assure rapidement des réussites et des changements dans la vie des familles et agit efficacement auprès des enfants avant que leurs problèmes se soient cristallisés. Enfin, il propose aux familles un ensemble de facilitateurs⁷ indispensables à leur participation, aux parents, des contenus judicieux et aux enfants, des activités et des objets-rappels intéressants.

3.1.2 Raisons pour lesquelles le programme est insatisfaisant : les faiblesses du programme

Les résultats montrent que la raison première pour laquelle le programme est insatisfaisant pour l'organisation est que son implantation entraîne indissociablement un recrutement ardu des familles. En effet, les personnes ayant une dépendance à l'alcool ou aux drogues constituent une clientèle difficile à engager dans un programme, et ce, quel qu'il soit. Selon les directeurs, les coordonnateurs et les intervenants interrogés, le recrutement exige donc un temps, des efforts et une énergie considérables par rapport à la quantité de familles rejointes. Peu d'entre elles sont référées par les différents partenaires et même la référence à l'intérieur des CRD est parfois limitée.

Selon les coordonnateurs et les intervenants, le programme peut aussi être insatisfaisant pour la clientèle. Selon eux, le temps qu'il requiert, à savoir le nombre de semaines (quatorze ou quinze) sur lequel il s'échelonne, demande aux familles un investissement très important. Ils ajoutent que cette durée ne permet pas aux CRD de desservir plus de deux cohortes par année, ce qui représente une

⁷ Repas, garderie, transport.

faiblesse non négligeable puisque des familles demeurent en attente. Les coordonnateurs et les intervenants jugent également que le programme soumet les familles à un horaire du soir contraignant.

Toujours du point de vue des coordonnateurs et des intervenants, d'autres raisons font que le programme est en tant que tel insatisfaisant. Le fait qu'il contienne beaucoup de contenus par opposition au temps d'animation alloué en constitue la raison principale. Certains d'entre eux sont aussi d'avis que ses conditions d'expérimentation, jugées trop directives, le rendent difficilement adaptable aux besoins des différents groupes ainsi qu'aux imprévus et ne laissent pas assez de latitude aux intervenants. Quelques coordonnateurs estiment également que le programme n'exploite pas suffisamment et toujours adéquatement le sujet de la dépendance. Selon eux, l'unique atelier sur la dépendance est très informatif, éducatif et intellectuel.

Un nombre moins important de répondants a soulevé d'autres insatisfactions en lien avec le programme. Certains ont mentionné qu'il impose une structure organisationnelle complexe et coûteuse, qu'il fait face à des mouvements de personnel problématiques et qu'il est difficilement viable sur de vastes territoires et dans les milieux ruraux. D'autres affirment qu'il ne contient pas assez de matériel concret, de suggestions d'activités variées faciles à réaliser, de jeux permettant aux enfants de bouger et ajoutent que le groupe des parents manque d'interactions. D'autres encore trouvent qu'il n'est pas suffisamment clés en main, car il ne fournit pas de recommandations sur sa mise en place ni de pistes de réflexion sur ses adaptations possibles.

3.1.3 Opinion sur l'offre du programme en deuxième ligne

De manière générale, les personnes interrogées sont favorables à l'idée d'offrir le programme en deuxième ligne, spécifiquement dans les CRD. En effet, un très grand nombre de directeurs, de coordonnateurs et d'intervenants justifient cette

idée d'abord par le fait que l'expertise, les connaissances et les meilleures pratiques en dépendance se trouvent dans les CRD. Ensuite, ils ajoutent que le programme est spécialisé pour les personnes dépendantes et, par conséquent, que la clientèle visée par ce dernier est propre aux CRD.

Quelques personnes interrogées ont invoqué d'autres arguments pour appuyer cette idée. À titre d'exemple, certaines estiment qu'en offrant le programme dans les CRD, les parents parviennent non seulement à améliorer leurs compétences parentales, mais aussi à réduire leur consommation. D'autres encore ont rapporté que les parents consommateurs outillés par les CRD en compétences parentales sont moins susceptibles de rechuter.

Toutefois, selon une minorité de directeurs, de coordonnateurs et d'intervenants, le programme pourrait être offert à différentes clientèles et, par conséquent, viable en première ligne. Quelques coordonnateurs et intervenants ont ajouté que le programme ne fait pas que de la réadaptation auprès des familles touchées par la dépendance, mais aussi de la prévention, de l'éducation et de la sensibilisation sur cette problématique, ce qui, selon eux, relève de la première ligne.

3.1.4 Opinion sur l'animation du programme

D'un point de vue global, les répondants sont très favorables à la coanimation du programme avec les partenaires, et ce, en référence à l'expérience réalisée par une minorité de CRD. En fait, selon l'ensemble des directeurs, une majorité de coordonnateurs et plusieurs intervenants, la coanimation permet, avant toute chose, de jumeler différentes expertises et ainsi de mieux répondre aux besoins de la population et à la nature même du programme, lequel couvre de larges contenus et plus d'une problématique. En outre, une majorité de directeurs et de coordonnateurs pensent que la coanimation est novatrice et positive. Selon eux, elle crée des liens au sein du réseau de la santé, met fin au travail en vase clos, rime avec l'approche systémique du programme, fait partie de la philosophie des

CRD et représente d'autant plus une économie des fonds publics puisque la population est, grâce à elle, desservie plus efficacement.

Quoique moins nombreuses, certaines personnes interrogées ont exposé d'autres raisons pour justifier l'apport de la coanimation dans ce programme. Par exemple, des répondants estiment que la coanimation assure un continuum de services de la première à la deuxième ligne, soit de la prévention à la réadaptation. À ce sujet, ils mentionnent que les CSSS peuvent, entre autres choses, garantir un suivi pertinent auprès des familles à la fin du programme. De plus, quelques répondants affirment que la coanimation favorise le partage des responsabilités en lien avec le programme, à savoir le recrutement des familles, la mise en œuvre des facilitateurs et la promotion. D'autres ajoutent aussi qu'elle permet aux CRD de combler le manque de ressources humaines de leurs plus petits points de service et, dans un autre ordre d'idées, d'accéder aux locaux de leurs partenaires (salle à manger, salle de jeux, etc.).

Cependant, quelques répondants ont fait des mises en garde sur la coanimation du programme avec les partenaires. D'abord, certains considèrent que la coanimation est bénéfique dans la seule mesure où le mandat de chacun des établissements est clairement défini et où les intervenants sont encadrés par des réunions et des suivis. Finalement, d'autres ont exprimé que les intervenants des centres jeunesse ne sont pas les partenaires tout indiqués pour coanimer, puisque leur présence est menaçante aux yeux des participants, d'autant plus que ces intervenants n'adhèrent pas toujours à l'approche de réduction des méfaits prônée par les CRD.

3.1.5 Opinion sur le type d'usager à qui s'adresse le programme

Les personnes interrogées sont positives à l'idée d'offrir le programme à tout type d'usager des CRD (parent et entourage). Cependant, les propos sont nuancés.

Quelques directeurs, coordonnateurs et intervenants estiment que le programme, en s'adressant à tout type d'usager des CRD, procure au groupe une diversité qui leur paraît importante, pertinente, voire préférable. Selon eux, cette diversité permet le partage du vécu, une perception de l'autre sous un angle différent, l'empathie et l'ouverture à la communication.

D'un autre côté, une infime minorité de directeurs considère que la diversité du groupe peut tantôt faire avancer les participants, tantôt les faire stagner. De plus, ces directeurs croient que cette diversité exige de la part des intervenants des compétences multiples.

Enfin, selon la plupart des répondants, il demeure préférable de prioriser l'accès au programme aux usagers engagés dans une trajectoire de services en dépendance. De cette façon, l'impact du programme, le potentiel de changement des usagers et de leur famille ainsi que leurs chances de réussite se voient maximisés.

3.1.6 Opinion sur la tranche d'âge 6-12 ans⁸

Selon les intervenants, la tranche d'âge 6-12 ans peut parfois être problématique, car les plus jeunes enfants, soit les 6 ans, ne savent pas toujours lire. À leur avis, l'idéal serait de former des groupes, à compter de 7 ans, en fonction des trois cycles scolaires primaires. En d'autres termes, si le nombre de familles recrutées le permet, les enfants de 7 et 8 ans devraient former un groupe à eux seuls au même titre que ceux de 9 et 10 ans et ceux de 11 et 12 ans.

Cependant, quelques intervenants ont spécifié que les enfants de 6 à 12 ans se jumellent souvent naturellement entre eux et s'entraident, ce qui fait en sorte que la tranche d'âge actuelle ciblée par le programme demeure tout à fait gérable.

⁸ Seuls les intervenants ont été questionnés à ce sujet.

3.2.1 Informations essentielles à la prise de décision de l'implantation ou non du programme⁹

À l'unanimité, les directeurs considèrent primordiales les informations sur les ressources financières rattachées au programme. En fait, ils jugent important de savoir s'il y a ou non octroi d'une subvention et, dans l'affirmative, d'en connaître les conditions. Ils croient aussi que des informations sur le programme en soi, telles que les objectifs, les contenus, les adaptations possibles et les conditions gagnantes, sont nécessaires à ce genre de décision.

La majorité des directeurs estime que les ressources humaines et matérielles requises constituent également des informations utiles dans un tel contexte de décision. De plus, la moitié des directeurs souhaite être renseignée sur les résultats de la recherche en lien avec le programme ainsi que sur l'identité des partenaires clés et la nature de leur collaboration.

Enfin, une minorité de directeurs a fait mention notamment de l'importance de la présence d'un argumentaire solide en faveur de la mise en place du programme en CRD parmi les informations essentielles à la prise de décision de l'implantation ou non du programme.

3.2.2 Défis à relever lors de l'implantation du programme

Une très forte majorité de répondants, composée surtout d'intervenants, affirme que le plus grand défi lors de l'implantation du programme est le recrutement des familles (via ou non les partenaires). Selon ces répondants, parvenir à déplacer les

⁹ Seuls les directeurs ont été questionnés à ce sujet.

familles chaque semaine, parfois sur de vastes territoires, et respecter leur besoin d'anonymat – puisque certaines d'entre elles ne souhaitent pas être étiquetées par la DPJ – constituent des obstacles majeurs au recrutement. Quelques directeurs et quelques coordonnateurs ont aussi avancé le fait qu'il est difficile de recruter des familles de manière récurrente dans les plus petits bassins de population.

Un grand nombre de répondants soutient que la mise en place et le maintien de ressources humaines suffisantes et compétentes sont aussi de grands défis liés à l'implantation du programme. En l'absence de ces ressources, il devient inconcevable pour ces répondants de desservir l'ensemble des points de service des CRD tout en évitant d'allonger les listes d'attente des suivis individuels.

Quelques intervenants craignent, quant à eux, que la supervision nécessaire au bon fonctionnement du programme ne soit pas toujours adéquate et régulière.

3.2.3 Stratégies de recrutement des familles

La totalité des coordonnateurs ainsi que la grande majorité des directeurs et des intervenants s'entendent sur le fait que la façon la plus efficace de recruter les familles est de travailler avec les différents partenaires (centres jeunesse, CSSS, écoles et organismes communautaires). Ils croient d'ailleurs important de cibler chez chacun d'entre eux des personnes responsables du programme.

Une majorité de directeurs et d'intervenants ont également souligné qu'il est nécessaire de favoriser au sein des CRD une fluidité de la communication entre tous les intervenants des différents programmes dans le but d'éviter le travail en vase clos et, par le fait même, de faciliter le recrutement des familles à même les usagers actifs. Dans un même ordre d'idées, une majorité d'intervenants, plusieurs coordonnateurs et quelques directeurs suggèrent d'utiliser le moment de l'AEO (accueil – évaluation – orientation) pour favoriser le recrutement en confiant

directement les dossiers des usagers concernés par le programme aux animateurs ou encore en demandant à ces derniers de le présenter eux-mêmes aux usagers suivis par des collègues.

Bon nombre de coordonnateurs et d'intervenants estiment, quant à eux, que le programme doit obligatoirement être adapté à la réalité et aux particularités des différents territoires. Ils soumettent, entre autres, l'idée d'offrir le programme sous une formule « famille individuelle » ou « week-ends intensifs » ou encore par visioconférence dans l'intention de rejoindre et d'accommoder le plus grand nombre possible de familles.

Un plus faible nombre de personnes interrogées a aussi proposé d'autres stratégies. Par exemple, certaines personnes pensent que les facilitateurs doivent répondre aux besoins spécifiques de chacune des familles, que la promotion du programme doit être renforcée et que son critère d'accessibilité en lien avec les types de troubles des enfants doit être aboli. D'autres ajoutent enfin que le

« Il faut aller vers l'usager au lieu que l'usager vienne à nous. »

. Un intervenant

programme doit devenir mobile et accessible, c'est-à-dire déployé dans les milieux près des usagers tels les organismes communautaires.

3.2.4 Temps requis à la mise en place adéquate du programme¹⁰

Selon la moitié des directeurs et quelques coordonnateurs interrogés, il faut de deux à trois ans pour mettre en place le programme de manière adéquate. Un seul directeur a jugé important de préciser qu'il en faut davantage sur les territoires dont l'étendue est vaste.

¹⁰ Aucun intervenant n'a été interrogé à ce sujet.

3.2.5 Profil des intervenants de l'équipe d'animation¹¹

Selon une majorité d'intervenants et de coordonnateurs, les animateurs du programme doivent être en mesure de travailler avec les enfants de 6 à 12 ans et de démontrer une grande capacité d'adaptation. En effet, les animateurs doivent savoir s'adapter notamment aux différents troubles décelés chez les enfants comme le mutisme sélectif, le TDAH, le syndrome de Gilles de la Tourette, etc.

De plus, de l'avis de la moitié des intervenants et de certains coordonnateurs, les candidats sélectionnés pour animer le programme doivent avoir des compétences et de l'intérêt pour l'intervention de groupe. La moitié des intervenants a aussi souligné l'importance que les animateurs soient engagés, investis et, par-dessus tout, convaincus de la valeur du programme.

Dans un autre ordre d'idées, un peu moins de la moitié des coordonnateurs et des intervenants croient que les animateurs doivent être créatifs, solides émotionnellement, confiants professionnellement et capables de travailler en équipe avec les autres animateurs, les autres collègues ainsi qu'avec les partenaires afin d'assurer au programme une qualité d'animation.

Enfin, une minorité de coordonnateurs et d'intervenants ont mentionné, entre autres choses, que les animateurs du programme doivent parvenir (1) à gérer des situations complexes et à générer rapidement des solutions, (2) à saisir les besoins réels des familles et à les inciter à participer, (3) à choisir les bons mots en lien avec la dépendance dans le but d'apprivoiser les participants et d'installer un climat de confiance au sein des groupes.

¹¹ Aucun directeur n'a été interrogé à ce sujet.

3.2.6 Attentes à l'égard de la formation et de la supervision clinique 12

La majorité des coordonnateurs et des intervenants considèrent que le soutien clinique régulier est nécessaire à l'équipe d'animation. Ils soutiennent également qu'une formation initiale demeure essentielle aux animateurs et qu'un comité de suivi provincial structuré, aux objectifs clairs, est bénéfique au programme.

De plus, la majorité des intervenants et la moitié des coordonnateurs jugent qu'une formation concernant les enfants de 6 à 12 ans, notamment sur les stades de développement, les types de troubles, les interventions à préconiser et le fonctionnement d'un signalement à la DPJ, est très pertinente dans le cadre de l'animation du programme.

Finalement, un nombre moins important de coordonnateurs et d'intervenants ont soumis d'autres idées en lien avec la formation et la supervision clinique. Parmi ces idées se trouvent le soutien organisationnel assidu et les rencontres d'équipes régulières, le jumelage entre intervenants expérimentés et nouveaux intervenants, l'accès en tout temps à une personne-ressource et la présence d'un expert dans les CRD lors de l'implantation d'une première cohorte.

3.3 Matériel d'animation et contenus¹³

3.3.1 Attentes à l'égard de la documentation du programme

Selon la vaste majorité des intervenants et un peu moins de la moitié des coordonnateurs, le manuel de l'animateur doit contenir la description et les objectifs généraux du programme, les thèmes et les objectifs spécifiques ainsi

¹² Aucun directeur n'a été interrogé à ce sujet.

Aucun directeur n'a été interrogé à ce sujet.

Vers un programme optimal d'entraînement aux habiletés parentales

qu'une banque d'exercices interchangeables pour chacun des ateliers, laquelle permettra aux animateurs de sélectionner les exercices suivant les particularités des différents groupes de participants. De plus, la moitié des intervenants et quelques coordonnateurs jugent pertinent de retrouver dans ce manuel les conditions gagnantes et les incontournables scientifiques du programme. Enfin, une plus faible proportion de coordonnateurs et d'intervenants trouvent utile d'avoir accès à la description du matériel requis, à quelques mises en garde et aux informations liées à la structure organisationnelle.

Selon la plupart des intervenants, le cahier des parents doit, de son côté, proposer des exercices concrets à faire à la maison présentés, par exemple, sous forme de fiches résumées incluant des suggestions d'activités ou des mises en pratique pour toute la famille. Ces intervenants pensent que les longues lectures doivent être supprimées de ce cahier au même titre que tout contenu se rapprochant du modèle scolaire. Bref, selon eux, ce cahier doit se limiter aux éléments fondamentaux du programme et éviter toute information complexe et superflue.

Toujours de l'avis des intervenants, le cahier des enfants doit, quant à lui, être réévalué : il n'est peut-être pas un incontournable. Toutefois, s'il le demeure, les intervenants estiment qu'il vaut mieux en exclure les exercices à faire à la maison, qu'il doit être coloré et accrocheur et laissé sur place à la fin des rencontres.

3.3.2 Suggestions de matériel d'animation autre que les cahiers

À la suggestion des intervenants, le matériel d'animation le plus utile, autre que les cahiers, serait des capsules vidéo présentant aux participants des contenus et des exercices.

« Du matériel audiovisuel rendrait les ateliers beaucoup plus dynamiques. Ca briserait le programme et ne sont pas comprendre aux enfants.»

L'emploi de la vidéo feedback et, dans un tout autre ordre d'idées, celui d'un petit livre d'histoires, qui raconterait aux enfants les grandes lignes du programme et en résumerait les apprentissages, font aussi partie des suggestions fournies par les intervenants.

3.3.3 Opinion sur les thèmes du programme

Selon la majorité des intervenants et des coordonnateurs, trois thèmes sont indispensables au programme, soit la dépendance, les émotions et la communication. Un peu moins de la moitié des intervenants et des coordonnateurs estiment que le système familial, imagé par un train, fait aussi partie des thèmes dont le programme doit tenir compte.

De l'avis d'un petit nombre d'intervenants, les thèmes du programme les plus difficiles à aborder avec les participants sont les réunions de famille, la correction physique, les problèmes de comportement et les programmes comportementaux.

« Le train est une image très forte pour symboliser le système familial. Un des exercices du programme propose à chacun des membres de la famille de se situer dans le système ferroviaire comme si celui-ci représentait sa famille. Un enfant a déjà dit : « Moi, je suis dans la gare et lorsque le train passe, il ne s'arrête jamais pour me prendre ». »

Une coordonnatrice

Les échanges familiaux et les différents rôles sont, quant à eux, perçus par certains coordonnateurs et certains intervenants, comme des thèmes tantôt difficiles à traiter, tantôt incontournables.

Bien que la dépendance figure en tête de liste des thèmes fondamentaux du programme, quelques intervenants ont indiqué qu'elle constitue néanmoins un sujet délicat à discuter avec les familles.

Pérennité d'un programme optimal

3.4.1 Propositions sur la réussite et la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille

Plusieurs propositions sur la réussite et la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille ont été émises à l'attention même des CRD.

À l'unanimité, les directeurs, les coordonnateurs et les intervenants considèrent que trois actions sont fondamentales : les CRD doivent viser un financement récurrent pour ce programme, mettre en place des stratégies efficaces de recrutement des familles et travailler et coanimer avec des partenaires clés.

Quant à elle, la majorité des directeurs estime primordial d'assurer la stabilité et la qualité des ressources humaines. À ce propos, tous les coordonnateurs et bon nombre d'intervenants suggèrent aux CRD d'accorder une grande importance à la formation et au soutien de l'équipe d'animation, en plus de lui fournir le temps nécessaire à une bonne implantation du programme. Ces derniers proposent également d'intégrer officiellement le programme à l'offre de service des CRD et à leur culture d'établissement.

Pour leur part, quelques répondants jugent important de bien préparer les familles à la fin du programme et de leur assurer un suivi. Dans un tout autre ordre d'idées, certains croient que l'équipe d'animation doit être constituée de quatre intervenants, plus précisément de deux hommes et de deux femmes. À leur avis, cela permet un meilleur modeling auprès des participants et garantit une mise en place du programme facile et efficace ainsi qu'une rétroaction continue entre les animateurs.

D'autres propositions portent plus exactement sur l'essence même du programme.

En premier lieu, plusieurs coordonnateurs et plusieurs intervenants recommandent de trouver au programme un équilibre entre une approche psychoéducative et une approche thérapeutique. Ils estiment également que les ateliers familiaux doivent être réalisés chaque semaine et que le programme doit être interactif, ludique, imagé et concret. À ce sujet, ils conseillent de poursuivre la fabrication des objets-rappels.

En deuxième lieu, il apparaît important à certains coordonnateurs et à certains intervenants de réduire le nombre de thèmes du programme et de les diviser en séquences claires dont l'ordre pourrait être modifié suivant les caractéristiques et les besoins des différentes cohortes.

En troisième lieu, un petit nombre de coordonnateurs et d'intervenants ont aussi suggéré de simplifier les évaluations initiales¹⁴ pour les parents et pour les intervenants en vue d'obtenir une meilleure lecture clinique.

En dernier lieu, une minorité de directeurs croit que de déterminer clairement les incontournables scientifiques du programme demeure la proposition la plus importante. Selon ces directeurs, cela permettrait à chacune des régions d'adapter le programme à sa réalité et à ses besoins.

3.4.2 Arguments en faveur de la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille

La grande majorité des personnes interrogées pense que l'argument principal en faveur de la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille est que le programme satisfait aux intentions ministérielles de la Santé et des Services sociaux par son approche novatrice, prometteuse, efficace et

¹⁴ Il s'agit des évaluations initiales utilisées dans le contexte d'expérimentation du programme et élaborées en vue de son évaluation d'implantation et d'efficacité.

préventive qui engendre des retombées multisectorielles. En effet, cette majorité

« Il faut simplement s'arrêter à ce que coûte annuellement à l'État un enfant placé en centre jeunesse pour comprendre l'importance de ce genre de programme. »

Un directeur

affirme que le programme agit en amont et vise à prévenir la négligence, les signalements, la transmission intergénérationnelle problématique de la de dépendance, les problèmes de santé mentale et, par l'alimentation conséquent, d'autres systèmes très coûteux, tels que la DPJ.

Selon les répondants, le programme représente donc un investissement à long terme pour le Québec, car il peut contribuer à réduire la facture monétaire sociale grâce à l'amélioration du bien-être des individus et à ses retombées cliniques importantes bien au-delà de la mission de réadaptation en dépendance.

La littérature scientifique permet d'identifier différents facteurs pronostiques de l'efficacité des PEHP. Les onze facteurs énumérés au tableau 3 serviront, en concomitance avec les résultats de la présente étude, à formuler des recommandations sur l'offre d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille.

Tableau 3. Facteurs pronostiques de l'efficacité des PEHP

Facteurs pronostiques de l'efficacité des PEHP

- 1. Plus la famille est dysfonctionnelle, plus les PEHP doivent débuter précocement. Les meilleurs résultats s'observent entre 3 et 10 ans (Alvarado et Kumpfer, 2000; Webster-Stratton et Taylor, 2001; Wilson, Backman et Nunes, 2007).
- 2. Les PEHP doivent être accessibles, c'est-à-dire offerts à proximité de la clientèle et au moment opportun dans sa démarche de réadaptation (Wilson et al., 2007).
- 3. Les besoins particuliers des familles doivent être clairement identifiés à l'aide d'une évaluation initiale rigoureuse (Wilson et al., 2007).
- 4. Les PEHP doivent inclure des thèmes pour améliorer les relations familiales, la communication et le contrôle parental (Kumpfer, 1996; Kumpfer et Alvarado, 1998).
- 5. Les PEHP démontrent un plus grand maintien des acquis s'ils visent des changements cognitifs, affectifs et comportementaux généralisables aux différents environnements de la famille. Les changements effectués en clinique doivent donc être réinvestis à la maison (Kumpfer et Alvarado, 2003).

Tableau 3. Facteurs pronostiques de l'efficacité des PEHP (suite)

	Facteurs pronostiques de l'efficacité des PEHP
.	Les PEHP offerts aux familles à grandes difficultés doivent augmenter en dosage et en intensité. De 25 à 50 heures (idéalement 45 heures) sont recommandées auprès des familles ayant plusieurs facteurs de risque et peu de facteurs de protection. Des rencontres hebdomadaires sont également conseillées (Patterson et Narrett, 1990).
' .	Les PEHP doivent être adaptés à l'âge, au niveau de développement et de maturité des enfants (Kumpfer et Alder, 2003; Wilson et al., 2007).
3.	Les PEHP doivent prévoir des stratégies incitatives (nourriture, transport, offre du programme dans un milieu neutre, récompense pour les devoirs complétés, graduation) favorisant le recrutement des familles et la rétention de celles-ci dans le programme (Kumpfer, Alvarado, Tait et Turner, 2002).
).	Les PEHP doivent inclure des méthodes pédagogiques interactives (jeux de rôle, modelage actif, sessions de pratique en famille, devoirs pratiques, vidéos illustrant les pratiques adaptées et les pratiques inadaptées) plutôt que des pratiques éducatives didactiques (lectures, enseignements) ayant pour objectif d'augmenter les connaissances uniquement (Kumpfer et Alvarado, 2003; Nixon, Sweeney, Ericson et Touyz, 2003; Webster-Stratton, 1994; Wilson et al., 2007).
0.	L'efficacité des PEHP est fortement liée aux attitudes et à la personnalité des intervenants : connaissance du programme, chaleur, sensibilité, humour,

empathie, encadrement, communication, écoute, flexibilité, crédibilité, expérience auprès des enfants (Kumpfer et Alvarado, 1998; Wilson et al.,

Les PEHP doivent prévoir un suivi pour les familles sous forme de rencontres supplémentaires ou de références dans la communauté afin de maximiser et de maintenir les acquis réalisés dans le cadre du programme (Wilson et

2007).

al., 2007).

11.

5. RECOMMANDATIONS SUR L'OFFRE D'UN PEHP OPTIMAL S'ADRESSANT AUX PARENTS DÉPENDANTS ET À LEUR FAMILLE

Il ressort des résultats de la présente étude et des facteurs pronostiques de l'efficacité des PEHP que les deux programmes déployés actuellement dans certains CRD, soit le Piaf et le Programme 6-12 ans, comprennent des éléments sujets à amélioration, et ce, en ce qui a trait à leurs contenus qu'à leur mise en place. Ainsi, l'objectif des présentes recommandations est d'améliorer l'offre de service d'un PEHP s'adressant aux parents dépendants et à leur famille en vue d'en assurer la pérennité dans l'ensemble des CRD du Québec.

5.1 Recommandations sur le programme

5.1.1 Recommandation I

Considérant que :

- le programme doit être facile à diffuser et à promouvoir auprès des directeurs des CRD, des intervenants et des différentes organisations;
- la documentation du programme doit être structurée, aisément compréhensible et utilisable par les animateurs et par les participants;

Il est recommandé de produire un programme clés en main constitué de quatre documents :

- un résumé du programme contenant :
 - sa description globale;
 - ses objectifs généraux;
 - ses objectifs spécifiques;
 - ses thèmes et contenus:

- ses incontournables scientifiques;
- ses conditions gagnantes;
- ses adaptations possibles;
- les ressources humaines et matérielles requises.
- un manuel de l'animateur contenant pour chacun des ateliers¹⁵ :
 - les objectifs spécifiques;
 - les thèmes et contenus:
 - une banque d'exercices interchangeables;
 - des mises en garde particulières (s'il y a lieu);
 - le détail de la structure organisationnelle incluant tout le matériel requis;
 - des précisions quant aux modalités d'application de l'intervention de groupe.
- un cahier pour les parents contenant :
 - des fiches résumées sur les éléments fondamentaux des ateliers, des exercices concrets et des mises en pratique pour toute la famille à faire à la maison.
- un document adapté aux enfants, par exemple un petit livre d'histoires coloré et accrocheur, lequel résumerait les ateliers du programme et servirait de souvenir plutôt que de matériel d'animation.

Le programme doit inclure, outre les ateliers hebdomadaires réguliers, une rencontre prégroupe (comportant une évaluation initiale rigoureuse, mais simple pour les parents et pour les intervenants) et des rencontres de suivi.

5.1.2 Recommandation II

Considérant que :

- du matériel d'animation autre que les cahiers des participants bonifie le programme;
- les longues lectures prennent un temps considérable et découragent les participants;
- les participants assimilent plus facilement les contenus par des activités concrètes et ludiques;
- le programme doit être appliqué selon une approche psychoéducative;

Il est recommandé de :

- offrir aux enfants, aux parents et aux familles des ateliers interactifs suivant les principes d'une pédagogie active, laquelle place les participants au cœur de l'action et de leurs apprentissages;
- limiter les périodes d'enseignement magistral;
- présenter aux participants des contenus et des exercices par l'entremise de capsules vidéo;
- utiliser la vidéo feedback (groupe des parents uniquement);
- conserver la fabrication d'objets-rappels;
- animer le groupe des enfants dans un endroit suffisamment vaste permettant l'application des principes de la pédagogie active.

5.1.3 Recommandation III

Considérant que le programme :

doit être appliqué selon une vision systémique;

- vise à améliorer les habiletés parentales;
- s'adresse aux familles aux prises avec la dépendance;

Il est recommandé de :

- associer au programme un logo qui réfère au système familial;
- offrir les ateliers familiaux de manière hebdomadaire;
- faire des habiletés parentales le fil conducteur du programme tout en tenant compte des besoins et des particularités de la clientèle dépendante et de son entourage.

5.1.4 Recommandation IV

Considérant que le programme :

- contient de nombreux thèmes par opposition au temps d'animation alloué;
- est appliqué dans des conditions d'expérimentation précises laissant peu de possibilités d'adaptation;
- exige de la part des familles un investissement en temps important;

Il est recommandé de :

- conserver, outre le thème de la dépendance, les principaux thèmes que sont le système familial, la communication et les pratiques éducatives;
- diviser les principaux thèmes en sous-thèmes dans des séquences claires à l'intérieur desquelles l'ordre de certains sous-thèmes peut être modifié selon les besoins et les caractéristiques des différentes cohortes;

• réduire le nombre total d'ateliers du programme en conservant les 45 heures d'intervention minimum recommandées auprès des familles vulnérables 16.

5.2

Recommandations à l'attention des organisations

5.2.1 Recommandation I

Considérant que :

- le programme se distingue des autres programmes en parentalité grâce à sa couleur dépendance;
- l'expertise, les connaissances et les meilleures pratiques en dépendance se trouvent dans les CRD;
- la clientèle visée par le programme est propre aux CRD;
- les enfants d'âge primaire font partie des membres de l'entourage touchés par la dépendance;
- le programme bonifie l'offre de service des CRD et répond à un véritable besoin de leurs usagers;
- le programme vise à réduire l'impact de la dépendance des parents sur les enfants;
- le programme vise à prévenir la transmission intergénérationnelle de la problématique de dépendance;
- les parents participant au programme améliorent non seulement leurs compétences parentales, mais réduisent aussi leur consommation;
- le programme permet aux participants d'apprivoiser les services en dépendance et les ouvre à d'éventuels suivis recommandés par les intervenants;
- le groupe est une modalité d'intervention déjà bien utilisée dans les CRD;

¹⁶ Ces 45 heures d'intervention comprennent l'ensemble des rencontres (rencontre prégroupe, rencontres de suivi en cours de programme et à la fin de celui-ci).

Il est recommandé que le programme soit offert en deuxième ligne par l'ensemble des CRD.

5.2.2 Recommandation II

Considérant que :

- l'animation du programme exige des expertises multiples;
- l'animation du programme requiert plusieurs intervenants;
- l'animation du programme comporte de nombreuses tâches et responsabilités;
- l'animation du programme nécessite plus d'un local;
- les participants du programme ont besoin d'un suivi à la fin de celui-ci;
- la clientèle visée par le programme est prioritaire pour la Santé et les Services sociaux et qu'elle doit conséquemment être desservie efficacement dans tous les points de service des CRD;

Il est recommandé de faire du programme un projet de partenariat dans une perspective de réseaux locaux de services afin qu'il soit coanimé par des partenaires clés selon leur mandat d'établissement.

5.2.3 Recommandation III

Considérant que :

- la diversité du groupe constitue une valeur ajoutée du programme;
- le programme représente une aide supplémentaire aux usagers actifs des CRD;

Il est recommandé d'offrir le programme à tout type d'usager et d'en prioriser l'accès aux usagers engagés dans une trajectoire de services afin que leur

potentiel de changement, leurs chances de réussite ainsi que l'impact du programme sur ces derniers soient maximisés.

5.2.4 Recommandation IV

Considérant que :

- les enfants de 6 à 12 ans n'ont pas tous les mêmes intérêts et aptitudes;
- les enfants de 6 à 12 ans se jumellent naturellement entre eux et s'entraident:
- le programme agit efficacement auprès des enfants en bas âge avant que leurs problèmes se cristallisent;

Il est recommandé, dans la mesure où le nombre de familles recrutées le permet, de former des groupes homogènes, à compter de 6 ans, suivant le plus possible les cycles scolaires primaires.

5.2.5 Recommandation V

Considérant que le recrutement des familles s'avère difficile, mais essentiel à l'offre du programme;

Il est recommandé de :

- travailler avec les différents partenaires (CSSS, centres jeunesse, écoles et organismes communautaires) chez qui sont ciblées des personnes responsables du programme;
- favoriser au sein des CRD une fluidité de la communication entre tous les intervenants des différents programmes afin d'arrimer cette offre de service à la trajectoire des usagers (par exemple, présenter le programme à toutes les équipes d'intervenants et prévoir entre elles des rencontres régulières);

- confier directement les dossiers des usagers concernés par le programme aux animateurs ou demander à ces derniers de le présenter eux-mêmes aux usagers suivis par des collègues;
- adapter le programme à la réalité et aux particularités des différents territoires (par exemple, offrir le programme sous une formule « famille individuelle¹⁷ » – à domicile ou non – ou en sessions intensives);
- offrir des facilitateurs répondant aux besoins spécifiques de chaque famille (par exemple, assumer les frais de transport en taxi, les frais de garde d'enfants à domicile pour les 0-5 ans et prévoir des repas adaptés aux choix, aux restrictions ou aux coutumes alimentaires des participants);
- renforcer la promotion du programme par le biais des nouvelles technologies (par exemple, les médias sociaux);
- abolir le critère d'accessibilité au programme en lien avec les types de troubles des enfants;
- rendre le programme mobile et accessible en le déployant dans les milieux près des usagers (par exemple, dans les organismes communautaires).

5.2.6 Recommandation VI

Considérant que :

- la qualité des animateurs influe sur la participation et le maintien des familles dans le programme;
- la formation et la supervision clinique sont nécessaires au déploiement du programme;
- l'efficacité et la stabilité de l'équipe d'animation agissent sur le rendement et le bon fonctionnement du programme;

¹⁷ Il est toutefois recommandé d'utiliser cette formule en dernier recours, car l'intervention de groupe procure plusieurs avantages aux participants : elle crée un sentiment d'appartenance, brise l'isolement et les tabous.

Il est recommandé de :

- sélectionner autant que possible des candidats (1) ayant des compétences et de l'intérêt pour le travail auprès des enfants de 6 à 12 ans, pour l'intervention de groupe et pour le travail d'équipe, (2) étant en mesure de gérer des situations complexes et de générer rapidement des solutions;
- offrir aux animateurs (1) une formation initiale sur le programme, (2) une formation au sujet des enfants de 6 à 12 ans¹⁸, (3) un soutien clinique régulier, (4) un encadrement par un comité de suivi provincial, (5) un accès en tout temps à une personne-ressource, (6) le soutien d'un expert lors de l'implantation d'une première cohorte;
- constituer une équipe d'animation idéalement mixte de quatre intervenants (deux hommes et deux femmes);
- intégrer le programme à la culture d'établissement des CRD;
- prévoir à la tâche des animateurs le temps nécessaire à la venue de chaque cohorte.

5.2.7 Recommandation VII

Considérant que :

- le programme a une structure organisationnelle coûteuse;
- la mise en place adéquate du programme exige en moyenne trois ans;
- plusieurs CRD souhaitent maintenir leur expérience dans cette intervention éprouvée;
- le programme a une approche :

novatrice et prometteuse

- rejoint les enfants, clientèle nouvelle du volet entourage des CRD;
- travaille avec le système familial;

¹⁸ Ce genre de formation s'adresse aux intervenants des CRD.

efficace

- vise à réduire l'impact de la dépendance des parents sur les enfants;
- vise à améliorer les compétences parentales et les habiletés sociales des enfants:
- unit les familles et leur procure rapidement des réussites et des changements dans leur vie;
- répond aux besoins de la population;
- tend à mettre fin au travail en vase clos des différents partenaires;
- vise à diminuer la facture sociale monétaire à long terme;

préventive

 agit en amont en tentant d'éviter, entre autres, la négligence, les signalements, la transmission intergénérationnelle de la problématique de dépendance et les problèmes de santé mentale;

Il est recommandé d'assurer la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille et d'intégrer officiellement celui-ci à l'offre de service régulière de l'ensemble des CRD du Québec.

En somme, les résultats positifs des PEHP observés dans la littérature scientifique démontrent l'importance et l'efficacité de ces programmes pour les parents dépendants et leur famille. Toutefois, selon les résultats obtenus dans le cadre de la présente étude et les facteurs pronostiques de l'efficacité des PEHP – tirés aussi des écrits scientifiques – l'offre actuelle des PEHP en CRD peut être améliorée, et ce, tant au niveau du contenu de ces programmes que de leur mise en place.

6.1 Le contenu des programmes

En ce qui a trait au contenu des programmes, trois recommandations principales ressortent de la présente étude.

D'abord, il est recommandé qu'une formule clés en main d'un PEHP s'adressant aux parents dépendants et à leur famille comprenne quatre documents : un résumé du programme à l'attention des directeurs des CRD, des intervenants et des différentes organisations; un manuel de l'animateur structuré, facilement compréhensible et utilisable; un cahier pour les parents contenant uniquement les éléments fondamentaux du programme ainsi que des exercices et des mises en pratique pour toute la famille à faire à la maison; un document adapté aux enfants leur servant de résumé et de souvenir du programme.

De plus, il est recommandé que le programme propose aux enfants, aux parents et aux familles des ateliers interactifs, lesquels incluent notamment du matériel audio-visuel, que les ateliers familiaux soient hebdomadaires et que l'ensemble des rencontres expose les familles à un nombre suffisant d'heures d'intervention.

Ensuite, il est recommandé que le fil conducteur de ce programme spécialisé soit les habiletés parentales sous lesquelles des principaux thèmes – système familial, dépendance, communication, pratiques éducatives – sont traités et divisés en sous-thèmes dans des séquences claires.

6.2 La mise en place des programmes

En ce qui a trait à la mise en place des programmes, quatre recommandations importantes se dégagent des résultats obtenus et des écrits scientifiques.

En premier lieu, il est recommandé que le programme soit offert en deuxième ligne par l'ensemble des CRD et coanimé avec des partenaires clés selon leur mandat d'établissement et une structure d'encadrement et de soutien pour les intervenants.

En deuxième lieu, il est recommandé que le programme soit offert à tout type d'usager, mais en priorité aux usagers déjà engagés dans une trajectoire de services.

En troisième lieu, il est recommandé que les enfants soient classés en plus d'un groupe selon les âges des cycles scolaires primaires, et ce, dans la mesure où un nombre suffisant de familles est recruté.

En dernier lieu, il est fortement recommandé que plusieurs stratégies soient mises en œuvre pour favoriser le recrutement des familles et que la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille soit assurée dans tous les CRD du Québec.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alvarado, R. et Kumpfer, K.L. (2000). Strengthening America's families. *Juvenile Justice*, 7(2), 8-18.
- Arria, A.M., Mericle, A.A., Rallo, D., Moe, J., White, W.L., Winters, K.C., et al. (2013). Integration of parenting skills education and interventions in addiction treatment. *Journal of Addiction Medicine*, 7(1), 1-7.
- Barnard, M. (2007). Drug addiction and families. Londres: Jessica Kingsley Publishers.
- Belsky, J. et Jaffee, S. R. (2006). The multiple determinants of parenting. *In D. Cicchetti et D. J. Cohen (dir.), Developmental psychopathology* (2e éd.) (p. 38-85). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons Inc.
- Bergeron, J., Landry, M., Ishak, A., Vaugeois, P. et Trépanier, M. (1992). Validation d'un instrument d'évaluation de la gravité des problèmes reliés à la consommation de drogues et d'alcool : l'indice de gravité d'une toxicomanie (IGT). Montréal : Recherche et Intervention sur les Substances psychoactives-Québec.
- Bertrand, K., Allard, P., Ménard, J.-M. et Nadeau, L. (2007). Parents toxicomanes en traitement: une réadaptation qui protège les enfants? Dans C. Chamberland, S. Léveillé et N. Trocmé (dir.). Enfants à protéger, parents à aider: des univers à rapprocher (p. 69-87). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Brook, J. et McDonald, T. (2009). The impact of parental substance abuse on the stability of family reunifications from foster care. *Children and Youth Services Review*, 31(2), 193-198.
- Brook, J., McDonald, T. P., Gregoire, T., Press, A. et Hindman, B. (2010). Parental substance abuse and family reunification. *Journal of Social Work Practice in the Addictions*, 10(4), 393-412.
- Brook, J., McDonald, T.P. et Yan, Y. (2012). An analysis of the impact of the strengthening families program on family reunification in child welfare. *Children and Youth Services Review*, 34(4), 691-695.
- Catalano, R.F., Gainey, R.R., Fleming, C.B., Haggerty, K.P. et Johnson, N.O. (1999). An experimental intervention with families of substance abusers: One-year follow-up of the focus on families project. *Addiction*, 94(2), 241-254.

- Conners, N.A., Bradley, R.H., Mansell, L.W., Liu, J.Y., Roberts, T.J., Burgdorf, K. et al. (2003). Children of mothers with serious substance abuse problems: An accumulation of risks. The American Journal of Drug and Alcohol Abuse, 29(4), 743-758.
- Dunn, M.G., Tarter, R.E., Mezzich, A.C., Vanyukov, M., Kirisci, L. et Kirillova, G. (2002). Origins and consequences of child neglect in substance abuse families. *Clinical Psychology Review*, 22(7), 1063-1090.
- Estefan, L.F., Coulter, M.L., VandeWeerd, C.L., Armstrong, M. et Gorski, P. (2013). Relationships between stressors and parenting attitudes in a child welfare parenting program. *Journal of Child and Family Studies*, 22(2), 199-208.
- Gainey, R.R., Haggerty, K.R., Fleming, C.B. et Catalano, R.F. (2007). Teaching parenting skills in a methadone treatment setting. *Social Work Research*, 31(3), 185-190.
- Haggerty, K.P., Skinner, M., Fleming, C.B., Gainey, R.R. et Catalano, R.F. (2008). Long-term effects of the focus on families project on substance use disorders among children of parents in methadone treatment. *Addiction*, 103(12), 2008-2016.
- Hien, D. et Honeyman, T. (2000). A closer look at the drug abuse–maternal aggression link. *Journal of Interpersonal Violence*, 15(5), 503-522.
- Institut National de Santé Publique du Québec [INSPQ] (2013). Avis scientifique sur les programmes de formation aux habiletés parentales en groupe. Québec : Institut National de Santé Publique du Québec.
- Johnson-Motoyama, M., Brook, J., Yan, Y. et McDonald, T.P. (2013). Cost analysis of the strengthening families program in reducing time to family reunification among substance-affected families. *Children and Youth Services Review*, 35(2), 244-252.
- Kumpfer, K.L. (1996). Selective Prevention Interventions: The Strengthening Families Program. Dans R.S. Ashery, E.B. Robertson et K.L. Kumpfer (dir.), Drug Abuse Prevention Trough Family Intervention (p. 160-207). Rockville, MD: National Institute on Drug Abuse Research, US Departement of Health and Human Services.

- Kumpfer, K.L. et Alder, S. (2003). Dissemination of research-based familiy interventions for the prevention of substance abuse. Dans Z. Sloboda et W.J. Bukoski (dir.). Handbook of drugs abuse prevention (p. 75-119). New-York: Kluwer Academic/Plenium.
- Kumpfer, K.L. et Alvarado, R. (2003). Family-Strengthening approaches for the prevention of youth problem behaviors. *American Psychologist*, 58(6/7), 467-465.
- Kumpfer, K.L. et Alvarado, R. (1998). Effective family strengthening intervention. Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, novembre, 1-15.
- Kumpfer, K.L., Alvarado, R., Tait, C. et Turner, C. (2002). Effectiveness of school-based family and children's skills training for substance abuse prevention among 6-8-year-old rural children. *Psychology of Addictive Behaviors*, 16(4 suppl.), 65-71.
- Kuperman, S., Chan, G., Kramer, J.R., Bierut, L., Bucholz, K.K., Fox, L. et al. (2005). Relationship of age of first drink to child behavioral problems and family psychopathology. Alcoholism: Clinical and Experimental Research, 29(10), 1869-1976.
- Landry, V., Laventure, M., Gemme, E., Bastien, M.-F., Nadeau, C.-L., Charbonneau, R. et al. (2010). Toxicomanie parentale et développement des enfants de 6-12 ans : Recension des écrits et pratique de pointe en développement. Centre Dollard-Cormier Institut universitaire sur les dépendances.
- Lundahl, B.W., Nimer, J. et Parsons, B. (2006). Preventing child abuse: A metaanalysis of parent training programs. Research on Social Work Practice, 16(3), 251-262.
- Mayes, L.C. et Truman, S.D. (2002). Substance abuse and parenting. Dans M.H. Bornstein (dir.), Handbook of parenting (Vol. 4 Social conditions and applied parenting) (p. 329-359). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Miles, M.B. et Huberman, M.A. (1994). Qualitative data analysis: An expanded sourcebook (2° éd.). Thousand Oaks, CA: Sage publications.
- Niccols, A., Milligan, K., Sword, W., Thabane, L., Henderson, J. et Smith, A. (2012). Integrated programs for mothers with substance abuse issues: A systematic review of studies reporting on parenting outcomes. *Harm Reduction Journal*, 9(14), 1-11.

- Nix, R.L., Bierman, K.L. et McMahon, R.J. (2009). How attendance and quality of participation affect treatment response to parent management training. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 77(3), 429-438.
- Nixon, R., Sweeney, L., Ericson, D.B. et Touyz, S.W. (2003). Parent-child interaction therapy: A comparison of standard and abbreviated treatments for oppositional defiant preschoolers. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 71(2), 251-260.
- Normandeau, S. et Venet, M. (2000). Comment intervenir auprès et par l'entremise des parents. In F. Vitaro et C. Gagnon (dir.), Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents (Tome I Les problèmes internalisés) (p.141-188). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2010). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (2e éd.). Paris : Armand Colin (1re éd. 2003).
- Patterson G.R. et Narrett, C.M. (1990). The development of a reliable and valid treatment program for aggressive young children. *International Journal of Mental Health*, 19(3), 19-26.
- Reid, M. J., Webster-Stratton, C. et Baydar, N. (2004). Halting the development of conduct problems in head start children: The effects of parent training. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 33(2), 279-291.
- Street, K., Whitlingum, P., Gibson, P. et Cairns, E.M. (2007). Is adequate parenting compatible with maternal drug use? A 5-year follow-up. *Child: care, health and development*, 34(2), 204-206.
- Vitaro, F., Charbonneau, R. et, Assad, J.-M. (2006). Les enfants de parents affectés d'une dépendance. Problèmes et résilience. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Webster-Stratton, C. (1994). Advancing videotape parent training: A comparison study. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 65(3), 93-105.

- Webster-Stratton, C. et Taylor, T. (2001). Nipping early risk factors in the bud: Preventing substance abuse, delinquency and violence in adolescence through interventions targeted at young children (0-8 years). *Prevention Science*, 2(3), 165-192.
- Wilson, J.J., Backman, L. et Nunes, E.V. (2007). The identification prevention and treatment of vulnerabilities among children of alcohol or drug-dependent parents. Dans J.J. Wilson. (dir.). Mental health interventions and services for vulnerable children and young people (p. 203-232). London: Jessica Kingsley Publisher.

Historique			
Piaf Programme 6-12 ans			
Origine	 Adaptation culturelle du programme américain Strengthening Families Program 	 Inspiré du programme offert par le Centre Jellinek (Centre de réadaptation en dépendance de l'Outaouais) 	
Année d'implantation	- 2011	- 2008	
Point de vue scientifique	 Programme américain : validé plusieurs fois Programme adapté : en cours d'évaluation d'implantation et en cours d'évaluation d'efficacité 	 Programme validé scientifiquement selon la recension des best practices Programme évalué au niveau de son implantation (sauf à Montréal) 	
CRD du Québec visés par l'implantation	 Centre de réadaptation en dépendance de Montréal – Institut universitaire Centre de réadaptation en dépendance de Chaudière-Appalaches Centre de réadaptation en dépendance de Québec 	 Centre de réadaptation en dépendance de Montréal – Institut universitaire Centre de réadaptation en dépendance Le Virage Centre de réadaptation en dépendance Laval Centre de réadaptation en dépendance Domrémy Mauricie – Centre-du-Québec 	
Subventions	- Centre national de prévention du crime (gouvernement fédéral)	- Stratégie d'action jeunesse (gouvernement provincial)	

Structure			
Piaf Programme 6-12 ans			
Approche globale	- Psychoéducative	- Thérapeutique	
Critères de sélection de la clientèle	 Dépendance de l'un des parents dans les cinq dernières années Trouble extériorisé décelé dans la fratrie 	 Dépendance de l'un des parents dans les cinq dernières années 	
Symptômes décelés dans la fratrie	 Extériorisés, par exemple : Trouble d'opposition Trouble des conduites Hyperactivité Intériorisés, par exemple : Trouble anxieux Trouble de l'humeur 	 Extériorisés, par exemple : Trouble d'opposition Trouble des conduites Hyperactivité Intériorisés, par exemple : Trouble anxieux Trouble de l'humeur 	
Types de groupes	 Trois groupes : Groupe des parents Groupe des enfants Groupe des familles 	 Trois groupes : Groupe des parents Groupe des enfants Groupe des familles 	
Nombre de rencontres avant le début du programme	- Une rencontre : • Une période d'évaluation (P.E.M.E.)	 Entre deux et trois rencontres : Une période d'évaluation (P.E.M.E.) Une à deux rencontres préparatoires 	
Nombre total de rencontres	- Dix ¹⁹ ou quatorze	- Quinze	

¹⁹ Le programme américain propose aussi une version en dix rencontres. Cependant, 45 heures d'exposition sont recommandées afin d'obtenir des résultats concluants auprès des familles.

Structure				
Piaf Programme 6-12 ans				
Nombre de rencontres – Groupe des parents	- Dix ou quatorze	- Douze		
Nombre de rencontres – Groupe des enfants	- Dix ou quatorze	- Douze		
Nombre de rencontres – Groupe des familles	- Dix ou quatorze	- Quatre		
Fréquence des rencontres	- Hebdomadaire	- Hebdomadaire		
Durée des rencontres	 Trois heures: 1 h – Repas avec les familles 1 h – Groupe des parents, Groupe des enfants (en parallèle) 1 h – Groupe des familles 	- Deux heures : 1 h - Repas avec les familles 1 h - Groupe des parents, Groupe des enfants (en parallèle) 1 h - Groupe des familles		

Structure			
	Piaf	Programme 6-12 ans	
Nombre de rencontres de suivi	 Trois rencontres de suivi : Six mois après le programme Douze mois après le programme²⁰ Dix-huit mois après le programme²¹ 	 Aucune rencontre de suivi (à moins que des besoins spécifiques soient constatés chez certaines familles) 	
Nombre de cohortes / an	 Deux : Une cohorte à l'automne Une cohorte au printemps 	 Deux : Une cohorte à l'automne Une cohorte au printemps 	
Nombre d'enfants / cohorte	 Entre quatre et quatorze familles : Minimum : six enfants Maximum : dix enfants Recommandé : huit enfants 	 Entre quatre et quatorze familles : Minimum : six enfants Maximum : dix enfants Recommandé : huit enfants 	

Cette rencontre de suivi tend à disparaître puisqu'elle nécessite une gestion irréaliste des ressources humaines déjà engagées auprès de nouvelles cohortes. Cependant, les écrits scientifiques proposent des sessions de suivi.

ldem.

	Contenus et thèmes abord	dés
	Piaf	Programme 6-12 ans
Groupe des parents	 Quatorze rencontres: Présentation et préparation du groupe Stade de développement et gestion de stress Les récompenses Buts et objectifs de comportement Remarquer et ignorer Communication 1: de meilleures relations Communication 2: réunions de famille L'alcool, le tabac, les drogues et les familles Résoudre des problèmes et donner des consignes Définir les limites 1: amener les enfants à bien se comporter Définir les limites 2: s'entraîner à définir des limites Résoudre les problèmes de comportement Construire et utiliser des programmes comportementaux Obtenir de bons comportements et les conserver 	 Douze rencontres : L'accueil Le système familial Les échanges familiaux Les différents rôles Les émotions La communication Les secrets L'estime de soi La roue répétitive Les impacts émotifs de la dépendance Les solutions de rechange Bilan – Fête

Contenus et thèmes abordés			
	Piaf	Programme 6-12 ans	
Groupe des enfants	 Quatorze rencontres: Accueil et règlements Écouter Parler Récompenser les bons comportements Dire «non» pour éviter les problèmes Communication 1 : des familles plus heureuses Communication 2 : réunions de famille Alcool, tabac, drogue et enfants Résoudre des problèmes Présentation du «Jeu des parents» Reconnaître les émotions Faire et accepter les critiques Gérer sa colère Ressources, bilan et remise des diplômes 	 Douze rencontres: L'accueil Le système familial Les échanges familiaux Les différents rôles Les émotions La communication Les secrets L'estime de soi La roue répétitive Les impacts émotifs de la dépendance Les solutions de rechange Bilan – Fête 	

	Contenus et thèmes abordés			
	Piaf	Programme 6-12 ans		
Groupe des enfants	 Quatorze rencontres: Introduction et formation des groupes «Jeu d'enfant» «Jeu d'enfant»: récompense Buts et objectifs Tableaux et roulettes Communication 1: améliorer les relations Communication 2: réunions de famille Apprendre de ses parents Résoudre des problèmes et donner des consignes «Jeu des parents» «Jeu des parents» Rappel des concepts Remise des certificats 	 Quatre rencontres : L'équilibre familial Mon coffre familial Le changement Bilan – Fête 		

Ressources humaines et matérielles			
	Piaf Programme 6-12 ans		
Nombre d'intervenants / rencontre	 Quatre intervenants: Deux pour le groupe des parents Deux pour le groupe des enfants Quatre pour le groupe des familles 	 Trois intervenants: Un pour le groupe des parents Deux pour le groupe des enfants Trois pour le groupe des familles 	
Documents du programme	 Trois documents: Manuel de l'animateur Cahier des parents Cahier de l'enfant 	 Trois documents : Manuel de l'animateur Cahier des parents Cahier de l'enfant 	
Locaux et espaces	 Salles nécessaires : Repas de groupe et atelier familial Atelier des parents Atelier des enfants Garderie Cuisine (si le repas n'est pas fourni par un traiteur) Espace de crise pour le retrait d'un enfant Espace souhaitable et idéal : Local pour faire du sport 	 Salles nécessaires : Repas de groupe et atelier familial Atelier des parents Atelier des enfants Garderie Cuisine (si le repas n'est pas fourni par un traiteur) Espace de crise pour le retrait d'un enfant Espace souhaitable et idéal : Local pour faire du sport 	

Ressources humaines et matérielles			
	Piaf	Programme 6-12 ans	
Nature des facilitateurs	 Nécessaires : Repas Garderie Frais de transport Souhaitables : Bons d'achat d'épicerie Récompenses pour les enfants Récompenses pour les parents 	 Nécessaires : Repas Garderie Frais de transport Souhaitables : Récompenses pour les enfants Récompenses pour les parents 	
Budget estimé	- Entre 200 \$ à 300 \$ / rencontre Ce qui inclut: Repas et collations: traiteur, entente avec la cafétéria du CRD, frais liés aux repas apportés par les participants (de type halal, par exemple), etc. Transport: frais de taxi et de transport en commun, bons d'essence, etc. Matériel d'animation Salaires Autres frais à considérer: administration, papeterie, déplacements, publicité, promotion, etc.	- Entre 200 \$ à 300 \$ / rencontre Ce qui inclut: Repas et collations: traiteur, entente avec la cafétéria du CRD, frais liés aux repas apportés par les participants (de type halal, par exemple), etc. Transport: frais de taxi et de transport en commun, bons d'essence, etc. Matériel d'animation Salaires Autres frais à considérer: administration, papeterie, déplacements, publicité, promotion, etc.	

ANNEXE II COMPTE RENDU DE LA COLLECTE DE DONNÉES

Tableau 5. Compte rendu de la collecte de données

	CRD visités	Personnes interrogées	Dates des entrevues
Piaf	Centre de réadaptation en dépendance de Chaudière- Appalaches	 Michel Larochelle Directeur général Mélanie Provost, Amélie Gormley et Nancy Beaudoin Intervenantes 	16/12/201316/12/2013
Programme 6-12 ans	Centre de réadaptation en dépendance Laval	 Danièle Dulude Directrice générale Natalie Bremshey Chef de service responsable du Programme 6-12 ans Gabrielle Chartrand et Liliane Vargas Intervenantes 	 15/01/2014 25/11/2013 15/01/2014
Program	Centre de réadaptation en dépendance Le Virage	 Guy Dufresne Directeur général Guylaine Sarrazin Coordonnatrice du Programme 6-12 ans Nancy Gravel et Éric Gascon Intervenants 	 03/02/2014 09/12/2013 09/12/2013

ANNEXE II COMPTE RENDU DE LA COLLECTE DE DONNÉES (SUITE)

Tableau 5. Compte rendu de la collecte de données (suite)

	CRD visités	Personnes interrogées	Dates des entrevues
	Centre de réadaptation en dépendance de Montréal – Institut universitaire	 Jacques Couillard Directeur général 	• 20/11/2013
		 Rachel Charbonneau Coordonnatrice à la mission universitaire 	• 15/11/2013
		 Fannie Fafard Chef de service en réadaptation, DSPMU 	• 07/11/2013
2		 Justine Caty, Roland Harris, Paul Samson, Mikaëla Lemieux Intervenants du Piaf 	• 11/12/2013
Piaf et Programme 6-12 ans		 Patrick Sorel et Linda Delli Colli Intervenants du Programme 6- 12 ans 	• 11/12/2013
t Program		Nathalie Magnan Directrice générale	• 14/01/2014
Piaf et	Centre de réadaptation en dépendance Domrémy Mauricie –	 Caroline Creamer Coordonnatrice du Piaf (Drummondville) 	• 12/12/2013
		 Jacques Boucher Coordonnateur du Programme 6-12 ans (Trois-Rivières) 	• 14/01/2014
	Centre-du- Québec	 Cassandra Côté et Josée Pinel Intervenantes du Piaf (Drummondville) 	• 12/12/2013
		 Mélanie Trottier, Andréanne Dion et Anne Renaud (CSSS) Intervenantes du Programme 6-12 ans (Trois-Rivières) 	• 14/01/2014

ANNEXE II COMPTE RENDU DE LA COLLECTE DE DONNÉES (SUITE)

Tableau 5. Compte rendu de la collecte de données (suite)

	CRD	Personnes	Dates
	visités	interrogées	des entrevues
	Centre de réadaptation en dépendance du Bas-Saint- Laurent – L'Estran / CSSS	 Nadine Rouleau Directrice famille, enfance, jeunesse en santé mentale et santé publique 	• 10/01/2014
		Diane Ouellet Chef de service et coordonnatrice de programme en dépendance	• 10/01/2014
	de Rivière-du- Loup	 Marésol Caron et Lise-Monique Beaulieu Intervenantes 	• 10/01/2014
	Centre de	Alcide Huard Directeur général	• 24/01/2014
Aucun programme	protection et • de réadaptation de la Côte-	 Jennifer Lavallée Directrice du programme et des services de réadaptation en dépendance 	• 24/01/2014
	Nord	Nathalie Doré, Nathalie Lessard et Geneviève Frigon Intervenantes	• 24/01/2014
		Murray McDonald Directeur général	• 27/01/2014
	Centre de réadaptation en	 Louise Dufour Chef de réadaptation en dépendance 	• 27/01/2014
	dépendance de l'Estrie	 Marie-Josée Giraud Chef de l'administration des programmes 	• 27/01/2014
		Isabelle Dubé et Karine Laflamme Intervenantes	• 27/01/2014

ANNEXE II COMPTE RENDU DE LA COLLECTE DE DONNÉES (SUITE)

Tableau 5. Compte rendu de la collecte de données (suite)

CRD visités		Personnes interrogées	Dates des entrevues
Aucun programme	Centre de réadaptation en dépendance de Québec	 Andrée Deschênes Directrice générale Karine Martin Coordonnatrice des services jeunesse et de la réinsertion sociale par intérim 	07/02/201407/02/2014
	Centre de réadaptation en dépendance de l'Outaouais	 François Giroux Directeur général Nicolas Côté Chef du programme jeunesse – Gestionnaire de risques Nadia Bolduc et Anne Drolet Intervenantes 	 10/02/2014 10/02/2014 10/02/2014
	Centre de réadaptation en dépendance des Laurentides	 Martin Camiré DSPR Manon Clavel Chef de services de réadaptation – Bassin Sud Anne Lacasse, Dominique St-Jean et Julie Normandeau²² Intervenantes 	 27/02/2014 27/02/2014 27/02/2014

²² Julie Normandeau fut interrogée via téléphone, le mercredi, 26 février 2014.

ANNEXE III GUIDES D'ENTREVUES

Tableau 6. Guide d'entrevue à l'attention du directeur général ayant déjà implanté le Piaf ou le Programme 6-12 ans

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Phase d'introduction : Briser la glace et mettre en contexte

- Présentation de la personne qui réalise l'entrevue
- Présentation de l'objectif de l'entrevue : récolter de l'information sur le Piaf et le Programme 6-12 ans afin d'en arriver à rédiger un programme optimal ciblant les habiletés parentales et, ultimement, convaincre le MSSS d'assurer la pérennité de ce dernier sur l'ensemble du territoire québécois.
- Présentation de la personne interviewée : expérience professionnelle en lien avec le ou les programmes (par exemple, nombre de coordonnateurs cliniques, d'intervenants et de cohortes supervisés, à ce jour).

Thème 1 : Compréhension et perception du programme

Questions ouvertes:

- Quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque vous entendez Piaf (ou le Programme 6-12 ans, selon le cas) ?
- De quelle façon résumez-vous le programme à quelqu'un qui ne le connaît pas ?

Question de relance :

- Que pensez-vous du programme ? En êtes-vous satisfait ?

Thème 2: Implantation du programme

Question ouverte:

- Ce programme a été implanté dans votre organisation à plusieurs reprises²³. Quel(s) souvenir(s) conservez-vous de ces implantations ?

²³ Information validée dans la phase d'introduction de l'entrevue. Il est donc important ici d'adapter les auestions en fonction de l'expérience de l'interviewé.

Tableau 6. Guide d'entrevue à l'attention du directeur général ayant déjà implanté le Piaf ou le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 2 : Implantation du programme (suite)

Questions de relance :

- Selon vous, est-ce que cette offre de service répond à un besoin dans votre établissement ? Expliquez.
- Si ces implantations étaient à refaire, qu'est-ce qui devrait être fait différemment, selon vous?
- Selon vous, en quoi l'implantation du programme peut-elle représenter un défi ?
- Selon vous, le programme, tel qu'il est actuellement, représente-t-il une formule clés en main, c'est-à-dire est-ce possible d'être rapidement autonome quant à son application ? Élaborez.
- Selon vous, est-ce qu'un tel programme s'inscrit bien dans l'offre de service d'un établissement de deuxième ligne ? Expliquez.
- À votre avis, ce genre de programme doit-il être offert à tout usager qui répond aux critères d'accessibilité du programme ou bien doit-il être proposé seulement à l'usager engagé dans une trajectoire de services ?
- Selon vous, lorsqu'un directeur général d'un CRD se questionne, à savoir s'il doit ou non implanter ce genre de programme dans son établissement, quelles sont les informations essentielles qui lui permettent de prendre sa décision ?

Thème 3 : Tâches liées au rôle du directeur général

Questions ouvertes:

- En tant que directeur général, quelle est votre priorité en lien avec le programme ?

Question de relance :

- Que représente la gestion administrative de ce programme ?
- Selon vous, qu'est-ce qui représente un incontournable dans la gestion efficace et maximale du programme ?

Tableau 6. Guide d'entrevue à l'attention du directeur général ayant déjà implanté le Piaf ou le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 4 : Forces et faiblesses du programme

Forces

Question ouverte:

- En quoi ce programme représente-t-il une plus-value pour votre établissement ?

Question de relance :

- De quelle façon ce programme se démarque-t-il des autres services offres dans votre établissement ?

Faiblesses

Question ouverte:

Quelles sont vos préoccupations administratives actuelles en lien avec ce PEHP ?

Questions de relance :

- Comparée à d'autres offres de service de votre établissement, la mise en place de ce programme engendre-t-elle une gestion administrative différente? Élaborez.
- Avec ce type de programme, rencontrez-vous des problèmes administratifs récurrents auxquels vous avez des difficultés à trouver des solutions ? Élaborez.

Thème 5 : Améliorations souhaitées pour le programme

Questions ouvertes:

- Selon vous, y a-t-il un aspect du programme qui peut être bonifié et ainsi permettre une gestion administrative plus efficace ? Élaborez.

Question de relance :

- Quelles sont vos recommandations sur l'amélioration de la mise en place d'un tel programme dans un CRD ?

Tableau 6. Guide d'entrevue à l'attention du directeur général ayant déjà implanté le Piaf ou le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 6 : Réussite du programme

Question ouverte:

- Que signifie réussite du programme pour vous ?

Question de relance :

- Parvenez-vous à cette dite réussite, ici, en vos lieux ? Si oui, pourquoi, selon vous ? (Quelle est la «formule magique administrative» nécessaire à la réussite du programme ? Nommez, par exemple, trois critères essentiels à cette réussite). Sinon, pourquoi, selon vous ?

Phase de conclusion : La pérennité d'un programme ciblant les habiletés parentales

Questions ouvertes:

- À votre avis, qu'est-ce qui est essentiel à la pérennité de ce genre de programme dans un CRD ?
- Si nous déposions un PEHP, clés en main, quelles recommandations administratives devrions-nous absolument y inclure ?
- Selon vous, quels arguments sont susceptibles de convaincre le MSSS d'assurer la pérennité d'un PEHP ?
- Quels sont vos souhaits quant à un éventuel PEHP?

Mot de la fin :

- Demander à l'interviewé s'il a des commentaires, des questions ou tout autre élément à ajouter qui lui paraît important.
- Remercier l'interviewé du temps accordé pour cet entretien et demander s'il est possible de communiquer avec lui à nouveau, si besoin est.

Tableau 7. Guide d'entrevue à l'attention du directeur général n'ayant jamais implanté le Piaf ni le Programme 6-12 ans

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Phase d'introduction : Briser la glace et mettre en contexte

- Présentation de la personne qui réalise l'entrevue
- Présentation de l'objectif de l'entrevue : récolter de l'information sur le Piaf et le Programme 6-12 ans afin d'en arriver à rédiger un programme optimal ciblant les habiletés parentales et, ultimement, convaincre le MSSS d'assurer la pérennité de ce dernier sur l'ensemble du territoire québécois.
- Présentation de la personne interviewée : expérience professionnelle en lien avec le ou les programmes (par exemple, depuis combien de temps est-il en poste, combien d'employés supervise-t-il, combien de points de service dirige-t-il, etc.).

<u>Thème 1 : Connaissance et perception du programme</u>

Questions ouvertes:

- Quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque vous entendez Piaf (ou le Programme 6-12 ans, selon le cas) ?

Question de relance :

- Que connaissez-vous de ces programmes ou quel résumé pouvez-vous en faire ?
- Que pensez-vous de ces programmes?

Thème 2 : Offre de service d'un tel programme

Questions ouvertes:

- Quelle est l'offre de service actuelle dans votre CRD?
- Aimeriez-vous qu'un programme de ce genre, c'est-à-dire un programme qui vient en aide aux familles aux prises avec un problème de dépendance, soit offert dans votre établissement ? Expliquez.

Tableau 7. Guide d'entrevue à l'attention du directeur général n'ayant jamais implanté le Piaf ni le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 2 : Offre de service d'un tel programme (suite)

Questions de relance :

- Selon vous, est-ce qu'un tel programme peut répondre à un besoin actuel dans votre centre de réadaptation en dépendance ? Élaborez.
- En quoi un programme comme le Piaf ou le Programme 6-12 ans peut-il représenter une plus-value pour votre établissement ?
- Selon vous, est-ce qu'un tel programme s'inscrit bien dans l'offre de service d'un établissement de deuxième ligne ? Expliquez.
- À votre avis, ce genre de programme doit-il être offert à tout usager qui répond aux critères d'accessibilité du programme ou bien doit-il être proposé seulement à l'usager engagé dans une trajectoire de services ? Élaborez.
- Selon vous, dans quelle mesure l'approche systémique rend efficace l'intervention auprès des consommateurs ? Est-ce que les enfants ont leur place dans un CRD ? Élaborez.

Thème 3: Implantation d'un tel programme

Question ouverte:

- Quelles sont les informations essentielles dont vous avez besoin afin d'alimenter votre réflexion au sujet de la possibilité d'implanter ou non ce genre de programme dans votre établissement ?

Questions de relance :

- Avez-vous des craintes quant à la mise en place de ce type de programme en vos lieux ? Expliquez.
- En tant que directeur général, quelles seraient vos attentes lors d'une possible implantation d'un tel programme en vos lieux ?
- Selon vous, quel serait le plus grand défi à relever pour votre centre de réadaptation en dépendance lors d'une éventuelle implantation ?
- Quelle serait votre priorité en lien avec l'implantation d'un tel programme dans votre centre de réadaptation en dépendance ?

Tableau 7. Guide d'entrevue à l'attention du directeur général n'ayant jamais implanté le Piaf ni le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Phase de conclusion : La pérennité d'un programme ciblant les habiletés parentales

Questions ouvertes:

- Quelle est votre vision d'un programme ciblant les habiletés parentales ?
- Avez-vous des recommandations à formuler à ce sujet ?

Questions de relance :

- Selon vous, quelle est la «formule magique administrative» nécessaire à la réussite de ce genre de programme ? (Nommez, par exemple, trois critères essentiels à cette réussite).
- Croyez-vous à cette dite réussite ? Est-elle réalisable ? Élaborez.
- Selon vous, quels arguments sont susceptibles de convaincre le MSSS d'assurer la pérennité d'un programme ciblant les habiletés parentales ?

Mot de la fin :

- Demander à l'interviewé s'il a des commentaires, des questions ou tout autre élément à ajouter qui lui paraît important.
- Remercier l'interviewé du temps accordé pour cet entretien et demander s'il est possible de communiquer avec lui à nouveau, si besoin est.

Tableau 8. Guide d'entrevue à l'attention du coordonnateur ayant déjà implanté le Piaf ou le Programme 6-12 ans

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Phase d'introduction : Briser la glace et mettre en contexte

- Présentation de la personne qui réalise l'entrevue
- Présentation de l'objectif de l'entrevue : récolter de l'information sur le Piaf et le Programme 6-12 ans afin d'en arriver à rédiger un programme optimal ciblant les habiletés parentales et, ultimement, convaincre le MSSS d'assurer la pérennité de ce dernier sur l'ensemble du territoire québécois.
- Présentation de la personne interviewée : expérience professionnelle en lien avec le ou les programmes (par exemple, nombre d'intervenants et de cohortes supervisés, à ce jour).

<u>Thème 1 : Compréhension et perception du programme</u>

Questions ouvertes:

- Quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque vous entendez Piaf (ou le Programme 6-12 ans, selon le cas) ?
- Si vous deviez expliquer le programme à quelqu'un qui ne le connaît pas du tout, par exemple, à un nouvel intervenant qui devra sous peu l'animer, quelle serait votre explication ?

Question de relance :

- Que pensez-vous du programme ? En êtes-vous satisfait ?

Thème 2: Implantation du programme

Question ouverte:

- Vous avez implanté le programme à plusieurs reprises²⁴. Quel(s) souvenir(s) conservez-vous de ces implantations ?

²⁴ Information validée dans la phase d'introduction de l'entrevue. Il est donc important ici d'adapter les auestions en fonction de l'expérience de l'interviewé.

Tableau 8. Guide d'entrevue à l'attention du coordonnateur ayant déjà implanté le Piaf ou le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 2 : Implantation du programme (suite)

Questions de relance :

- Si ces implantations étaient à refaire, qu'est-ce qui devrait être fait différemment, selon vous ?
- Selon vous, le programme représente-t-il une formule clés en main, c'est-à-dire estce possible d'être rapidement autonome quant à son application ? Élaborez.
- Selon vous, en quoi l'implantation du programme peut-elle être complexe ?
- Selon vous, qu'est-ce qui est nécessaire à la bonne implantation du programme ?
- Quelles sont vos conclusions en ce qui concerne les différentes cohortes ayant participé au programme ?
- Selon vous, est-ce qu'un tel programme s'inscrit bien dans l'offre de service d'un établissement de deuxième ligne ? Expliquez.
- À votre avis, ce genre de programme doit-il être offert à tout usager qui répond aux critères d'accessibilité du programme ou bien doit-il être proposé seulement à l'usager engagé dans une trajectoire de services ?

Thème 3 : Tâches liées au rôle du coordonnateur clinique

Question ouverte:

Quelle est votre priorité en tant que coordonnateur clinique du programme ?

Questions de relance :

- En tant que coordonnateur clinique du programme, quelles sont vos préoccupations actuelles ?
- Faire respecter l'aspect clinique du programme malgré les contraintes administratives, est-ce une tâche facile et réalisable ? Expliquez.
- Est-ce qu'il y a une structure établie autour de la coordination du programme ? En d'autres termes, comment est-ce que vous prenez le pouls de votre équipe d'intervenants ?
- Travaillez-vous en équipe avec les autres CRD qui offrent à leurs usagers le même programme que vous ? Si oui, quels avantages en tirez-vous ? Sinon, pourquoi ?

Tableau 8. Guide d'entrevue à l'attention du coordonnateur ayant déjà implanté le Piaf ou le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 4 : Animation du programme

Question ouverte:

- Qu'avez-vous à exprimer en lien avec l'animation du programme ?

Questions de relance :

- Quels sont les critères que vous avez considérés pour constituer votre équipe clinique ?
- Quelles sont vos attentes quant à l'animation du programme ?
- Selon vous, quelles sont les qualités d'un bon animateur pour ce type de programme ?
- De quelle façon accompagnez-vous une équipe d'intervenants qui doit animer le programme ?
- En quoi la formation initiale offerte aux intervenants consiste-t-elle ? Selon vous, estce nécessaire de leur offrir de la formation continue, de la supervision clinique ? Pourquoi ?
- Selon vous, y a-t-il des besoins liés à l'animation du programme ? Élaborez.
- Que pensez-vous du suivi effectué auprès des familles suite au programme ? Est-il pertinent, suffisant ?

Thème 5 : Forces et faiblesses du programme

Forces

Question ouverte:

- Selon vous, quelles sont les forces du programme ?

Question de relance :

- Quelles sont les conclusions positives sur le programme que vous êtes en mesure de tirer d'une cohorte à l'autre ? En d'autres termes, quels sont les éléments positifs du programme qui reviennent d'une cohorte à l'autre ?

Tableau 8. Guide d'entrevue à l'attention du coordonnateur ayant déjà implanté le Piaf ou le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 5 : Forces et faiblesses du programme (suite)

Faiblesses

Question ouverte:

- Selon vous, quelles sont les faiblesses du programme ?

Question de relance :

- Quels sont les problèmes récurrents rencontrés d'une cohorte à l'autre ?

Force ou faiblesse

- Ce programme représente-t-il une plus-value pour votre établissement ? Élaborez.

Thème 6 : Améliorations souhaitées pour le programme

Question ouverte:

- Avez-vous des améliorations à proposer afin d'optimiser le programme ?

Questions de relance :

- ... au niveau de son contenu : des thèmes abordés, des activités, des exercices pour la maison ?
- ... au niveau de sa forme : nombre de rencontres, durée des rencontres, types de groupe ?
- ... au niveau de sa structure organisationnelle : horaire, lieux, ressources humaines et matérielles ?
- ... au niveau des facilitateurs proposés aux familles : garderie, repas, frais de transport ?
- ... au niveau de son approche?

Tableau 8. Guide d'entrevue à l'attention du coordonnateur ayant déjà implanté le Piaf ou le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 7 : Réussite du programme

Question ouverte:

- Que signifie réussite du programme pour vous ?

Questions de relance :

- Parvenez-vous à cette réussite, ici, en vos lieux ? Si oui, pourquoi, selon vous ? (Quelle est la «formule magique» nécessaire à la réussite du programme ? Nommez, par exemple, trois critères essentiels à cette réussite). Sinon, pourquoi, selon vous ?
- À votre avis, qu'est-ce qui peut faire en sorte que le programme obtienne des résultats concluants auprès des familles ? En d'autres termes, au bout des 14 semaines (ou 15, selon le cas) qu'est-ce qui peut faire en sorte que le programme parvienne à améliorer les pratiques éducatives, à diminuer les troubles de comportement des enfants et, par le fait même, à former de meilleures familles ?
- S'il n'y avait qu'un seul aspect incontournable pour la réussite de ce programme, quel serait-il, à votre avis ?

Phase de conclusion : La pérennité d'un programme ciblant les habiletés parentales

Questions ouvertes:

- Selon vous, quels arguments seraient susceptibles de convaincre votre directeur général d'assurer la pérennité d'un programme ciblant les habiletés parentales dans votre établissement ?
- Quels sont vos souhaits quant à un éventuel PEHP?

Mot de la fin:

- Demander à l'interviewé s'il a des commentaires, des questions ou tout autre élément à ajouter qui lui paraît important.
- Remercier l'interviewé du temps accordé pour cet entretien et demander s'il est possible de communiquer avec lui à nouveau, si besoin est.

Tableau 9. Guide d'entrevue à l'attention du coordonnateur n'ayant jamais implanté le Piaf ni le Programme 6-12 ans

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Phase d'introduction : Briser la glace et mettre en contexte

- Présentation de la personne qui réalise l'entrevue.
- Présentation de l'objectif de l'entrevue : récolter de l'information sur le Piaf et le Programme 6-12 ans afin d'en arriver à rédiger un programme optimal ciblant les habiletés parentales et, ultimement, convaincre le MSSS d'assurer la pérennité de ce dernier sur l'ensemble du territoire québécois.
- Présentation de la personne interviewée en fonction de son expérience professionnelle : quelles sont ses tâches et responsabilités premières, que font les employés qu'il supervise, a-t-il déjà travaillé avec des programmes similaires au Piaf ou au Programme 6-12 ans, etc. ?

Thème 1 : Connaissance et perception des programmes

Question ouverte:

- Quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque vous entendez Piaf ou du Programme 6-12 ans ?

Questions de relance :

- Que connaissez-vous de ces programmes ou quel résumé pouvez-vous en faire ?
- Que pensez-vous de ces programmes ?

Thème 2 : Offre de service d'un tel programme

Question ouverte:

- Aimeriez-vous qu'un programme de ce genre, c'est-à-dire un programme qui vient en aide aux familles prises avec un problème de dépendance, soit offert dans votre établissement ? Expliquez.

Tableau 9. Guide d'entrevue à l'attention du coordonnateur n'ayant jamais implanté le Piaf ni le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 2 : Offre de service d'un tel programme (suite)

Questions de relance :

- Selon vous, est-ce qu'un tel programme peut répondre à un besoin actuel dans votre CRD ? Élaborez.
- En quoi un programme comme le Piaf ou le Programme 6-12 ans peut-il représenter une plus-value pour votre établissement ?
- Selon vous, est-ce qu'un tel programme s'inscrit bien dans l'offre de service d'un établissement de deuxième ligne ? Expliquez.
- À votre avis, ce genre de programme doit-il être offert à tout usager qui répond aux critères d'accessibilité du programme ou bien doit-il être proposé seulement à l'usager engagé dans une trajectoire de services ? Élaborez.
- Selon vous, dans quelle mesure l'approche systémique rend efficace l'intervention auprès des consommateurs ? Est-ce que les enfants ont leur place dans un CRD ? Élaborez.
- Quels arguments utiliseriez-vous afin de convaincre votre directeur général d'offrir ce type de programme au sein de votre CRD ?

Thème 3: Implantation d'un tel programme

Questions ouvertes:

- On vous annonce que l'implantation d'un tel programme aura lieu sous peu dans votre établissement. Quelle est votre priorité ? Quelles sont vos préoccupations premières ?

Questions de relance :

- Avez-vous des craintes quant à la mise en place de ce type de programme en vos lieux ? Élaborez.
- Avez-vous des attentes liées à la formation, au soutien et à la supervision fournis lors de cette implantation ? Élaborez.

Tableau 9. Guide d'entrevue à l'attention du coordonnateur n'ayant jamais implanté le Piaf ni le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 3: Implantation d'un tel programme (suite)

Questions de relance :

- Quelles sont les informations essentielles dont vous avez besoin pour comprendre et maîtriser suffisamment le programme et ainsi vous sentir confiant lors de son implantation ? Selon vous, quelle est la description d'une documentation appropriée fournie avec le programme ?
- Selon vous, quel sera le plus grand défi à relever pour votre centre de réadaptation en dépendance lors de cette implantation ?
- En ce qui a trait au recrutement des familles, quelle sera votre stratégie ? Qui seront vos alliés dans votre région ?
- Quelles seront vos attentes à l'égard de votre équipe d'intervenants appelée à animer ledit programme ?

Phase de conclusion : La pérennité d'un programme ciblant les habiletés parentales

Question ouverte:

- Quelle est votre vision d'un programme ciblant les habiletés parentales ?

Question de relance :

- Avez-vous des recommandations à formuler quant à la réussite et à la pérennité de ce genre de programme ? Qu'est-ce qui est incontournable au contenu, à la mise en place, au fonctionnement et à la viabilité de ce genre de programme ?

Mot de la fin :

- Demander à l'interviewé s'il a des commentaires, des questions ou tout autre élément à ajouter qui lui paraît important.
- Remercier l'interviewé du temps accordé pour cet entretien et demander s'il est possible de communiquer avec lui à nouveau, si besoin est.

Tableau 10. Guide d'entrevue à l'attention de l'intervenant ayant déjà animé le Piaf ou le Programme 6-12 ans

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Phase d'introduction : Briser la glace et mettre en contexte

- Présentation de la personne qui réalise l'entrevue.
- Présentation de l'objectif de l'entrevue : récolter de l'information sur le Piaf et le Programme 6-12 ans afin d'en arriver à rédiger un programme optimal ciblant les habiletés parentales et, ultimement, convaincre le MSSS d'assurer la pérennité de ce dernier sur l'ensemble du territoire québécois.
- Présentation de la personne interviewée en fonction de son expérience professionnelle en lien avec le programme (par exemple, nombre de cohortes et de familles supervisées à ce jour).

Thème 1 : Compréhension et perception du programme

Questions ouvertes:

- Quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque vous entendez Piaf (ou le Programme 6-12 ans, selon le cas) ?
- Si vous deviez expliquer le programme à quelqu'un qui ne le connaît pas du tout, par exemple à un ami, quelle serait votre explication ?

Thème 2 : Expérience du programme

Question ouverte:

- Quel(s) souvenir(s) conservez-vous de votre première expérience en tant qu'animateur du programme ?

Questions de relance :

- Si cette première expérience était à revivre, en quoi aimeriez-vous qu'elle soit différente ?
- Lors de cette première expérience, aviez-vous accès à des personnes-ressources pouvant vous venir en aide, si besoin était ? Étiez-vous supervisé ? Était-ce possible d'accéder à de la formation continue ? Élaborez.

Tableau 10. Guide d'entrevue à l'attention de l'intervenant ayant déjà animé le Piaf ou le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 3 : Animation du programme

Question ouverte:

- Parlez-moi des moments où vous animez le programme. Comment est-ce que ça se passe ?²⁵

Questions de relance :

- Observez-vous des changements, au fil du temps, dans votre façon d'animer le programme ?
- Depuis l'animation de votre première cohorte, avez-vous modifié le programme, par exemple au niveau des activités à réaliser ou des exercices à faire à la maison ?
- Quelle est votre plus grande réussite, votre plus grande fierté, en lien avec vos animations ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées lors de vos animations ?
- À la fin du programme, quel est le suivi fait auprès des familles ? Que pensez-vous de ce suivi ?

Thème 4 : Documents du programme

Questions ouvertes:

- Que vous fournit-on, en matière de documents, lors de l'implantation du programme ?
- Que pensez-vous de ce matériel ?

Questions de relance :

- Que pensez-vous du Manuel de l'animateur ? Quelle utilisation en faites-vous ?
- Que pensez-vous du Cahier des parents ? Quelle utilisation en faites-vous ?
- Que pensez-vous du Cahier de l'enfant ? Quelle utilisation en faites-vous ?

²⁵ Il est important également de considérer la notion du passé pour l'ensemble des questions, compte tenu du fait que l'intervenant n'anime peut-être plus le programme et qu'il nous importe de connaître les expériences passées. L'utilisation du présent nous permet ici d'alléger le texte.

Tableau 10. Guide d'entrevue à l'attention de l'intervenant ayant déjà animé le Piaf ou le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 4 : Documents du programme (suite)

Questions de relance :

- Lesdits documents servent à guider votre animation. Dans cette optique, considérezvous qu'ils sont trop directifs ou, au contraire, sentez-vous qu'ils ne vous encadrent pas suffisamment ? Expliquez.
- Aimeriez-vous avoir davantage de documents pour conduire les rencontres ? Si oui, quel type d'informations ces documents devraient-ils contenir ?
- Selon vous, est-ce que des supports autres que les documents pourraient être pertinents comme guides pour l'animateur ? Si oui, à quel type de supports pensezvous et en quoi constitueraient-ils une plus-value pour l'animateur ?

Thème 5 : Thèmes abordés dans le programme

Question ouverte:

- Que pensez-vous des thèmes abordés dans le programme ?

Questions de relance :

- Quels sont les thèmes les plus faciles à aborder ? Les plus difficiles ? Pourquoi ?
- Est-ce que des thèmes exigent davantage de préparation ? Lesquels ? Pourquoi ?
- Est-ce que certains thèmes sont plus délicats à aborder que d'autres ? Lesquels ? Pourquoi ?
- Est-ce que certains thèmes vous ennuient ? Lesquels ? Pourquoi ?
- Selon vous, certains thèmes sont-ils plus importants que d'autres à aborder ? Expliquez.

Thème 6 : Forces et faiblesses du programme

Forces

Question ouverte:

- Selon vous, quelles sont les forces du programme ?

Tableau 10. Guide d'entrevue à l'attention de l'intervenant ayant déjà animé le Piaf ou le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 6 : Forces et faiblesses du programme (suite)

Forces

Questions de relance :

- Quelle est votre rencontre préférée ? Expliquez.
- Quel est votre moment préféré lors des rencontres ? Expliquez.
- Parlez-moi du groupe des parents (ou des enfants ou les deux, selon le cas). Que pouvez-vous y observer de positif ? Selon vous, quels aspects du programme fonctionnent bien dans ce genre de groupe ?
- Parlez-moi du groupe des familles. Que pouvez-vous y observer de positif ? Selon vous, quels aspects du programme fonctionnent bien dans ce genre de groupe ?

Faiblesses

Question ouverte:

- Selon vous, quelles sont les faiblesses du programme ?

Questions de relance :

- Quelle est la rencontre que vous aimez le moins ? Expliquez.
- Quel est le moment que vous aimez le moins lors des rencontres ? Expliquez.
- Selon vous, quelles facettes du programme semblent moins bien fonctionner ? En d'autres termes, quels sont les éléments proposés par le programme qui sont moins concluants auprès des participants ou qui ne s'adaptent pas facilement au terrain ?

Forces ou faiblesses

- Comment est-ce que les repas avec les familles se déroulent ? Selon vous, représentent-ils un maillon fort ou un maillon faible du programme ? Expliquez.
- Dans ce même ordre d'idées, qu'avez-vous à exprimer sur la garderie et sur le remboursement des frais de transport ?

Tableau 10. Guide d'entrevue à l'attention de l'intervenant ayant déjà animé le Piaf ou le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 7 : Améliorations souhaitées pour le programme

Question ouverte:

- Avez-vous des améliorations à proposer afin d'optimiser le programme ?

Questions de relance :

- ... au niveau de son contenu : des thèmes abordés, des activités, des exercices pour la maison ?
- ... au niveau de sa forme : nombre de rencontres, durée des rencontres, types de groupe ?
- ... au niveau du cadre : horaire, lieux, matériel requis ?
- ... au niveau des facilitateurs proposés aux familles : halte-garderie, repas, frais de transport ?
- ... au niveau de son approche?

Thème 8 : Tâches liées à l'animation du programme

Question ouverte:

- Vous animez le programme à raison d'une, deux ou trois fois par semaine. À quoi ces journées typiques placées à votre agenda ressemblent-elles ?

Questions de relance :

- Qu'aimez-vous le plus dans votre travail d'animateur du Piaf (ou du Programme 6-12, selon le cas) ?
- De quelle façon vous préparez-vous à l'animation des rencontres ?
- Parlez-moi de ce que l'animation du programme implique en matière de travail, outre le temps passé auprès des parents, des enfants, des familles.
- Quels sont vos besoins professionnels, en tant qu'animateur du programme, qui ne sont pas comblés et qui, selon vous, affectent votre accompagnement auprès des participants ?
- Conservez-vous un lien avec les familles suite à leur participation au programme ? Élaborez.

Tableau 10. Guide d'entrevue à l'attention de l'intervenant ayant déjà animé le Piaf ou le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 9 : Critères liés à la réussite du programme

Question ouverte:

- Selon vous, que signifie réussite du programme ?

Questions de relance :

- À votre avis, cette dite réussite existe-t-elle ?
 - Si oui, comment est-ce possible d'y parvenir ? (Quelle est la «formule magique» nécessaire à la réussite du programme ? Nommez, par exemple, trois critères essentiels à la réussite du programme.)
 - Sinon, que devrait-on faire pour y parvenir?
- Selon vous, quelles sont les qualités d'un bon animateur pour ce type de programme ?
- À votre avis, qu'est-ce qui peut faire en sorte que le programme obtienne des résultats concluants auprès des familles ? En d'autres termes, au bout des 14 semaines (ou 15, selon le cas) qu'est-ce qui peut faire en sorte, selon vous, que le programme parvienne à améliorer les pratiques éducatives, à diminuer les troubles de comportement des enfants et, par le fait même, à former de meilleures familles ?

Phase de conclusion : La pérennité d'un programme ciblant les habiletés parentales

Question ouverte:

- Si un programme tel Piaf (ou le Programme 6-12 ans, selon le cas) devait être implanté dans l'ensemble des centres de réadaptation en dépendance du Québec, quels seraient vos souhaits quant à ce programme ?

Mot de la fin :

- Demander à l'interviewé s'il a des commentaires, des questions ou tout autre élément à ajouter qui lui paraît important.
- Remercier l'interviewé du temps accordé pour cet entretien et demander s'il est possible de communiquer avec lui à nouveau, si besoin est.

Tableau 11. Guide d'entrevue à l'attention de l'intervenant n'ayant jamais animé le Piaf ni le Programme 6-12 ans

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Phase d'introduction : Briser la glace et mettre en contexte

- Présentation de la personne qui réalise l'entrevue.
- Présentation de l'objectif de l'entrevue : récolter de l'information sur le Piaf et le Programme 6-12 ans afin d'en arriver à rédiger un programme optimal ciblant les habiletés parentales et, ultimement, convaincre le MSSS d'assurer la pérennité de ce dernier sur l'ensemble du territoire québécois.
- Présentation de la personne interviewée en fonction de son expérience professionnelle en lien avec le programme (par exemple, quelles sont ses tâches et ses responsabilités premières, qui est sa clientèle, anime-t-il des groupes, etc.).

<u>Thème 1 : Connaissance et perception des programmes</u>

Question ouverte:

- Quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque vous entendez Piaf ou Programme 6-12 ans ?

Questions de relance :

- Que connaissez-vous de ces programmes ou quel résumé pouvez-vous en faire ?
- Que pensez-vous de ces programmes ?

Thème 2 : Offre de service d'un tel programme

Question ouverte:

- Aimeriez-vous qu'un programme de ce genre, c'est-à-dire un programme qui vient en aide aux familles prises avec un problème de dépendance, soit offert dans votre établissement ? Expliquez.

Tableau 11. Guide d'entrevue à l'attention de l'intervenant n'ayant jamais animé le Piaf ni le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 2 : Offre de service d'un tel programme (suite)

Questions de relance :

- Selon vous, est-ce qu'un tel programme peut répondre à un besoin actuel dans votre centre de réadaptation en dépendance ?
- Croyez-vous qu'il existe une clientèle désireuse de participer à ce type de programme ? Élaborez.
- Selon vous, est-ce que ce type de programme s'inscrit bien dans l'offre de service de votre établissement ? Expliquez.
- Croyez-vous qu'un programme de ce genre est viable au sein de votre CRD ? Élaborez.
- Selon vous, dans quelle mesure l'approche systémique rend efficace l'intervention auprès des consommateurs ? Est-ce que les enfants ont leur place dans un CRD ? Élaborez.

Thème 3: Implantation d'un tel programme

Question ouverte:

- On vous annonce que l'implantation d'un tel programme aura lieu sous peu dans votre établissement. Souhaitez-vous l'animer ? Pourquoi ?

Questions de relance :

- Selon vous, quelles sont les qualités requises pour animer ce genre de programme ?
- Avez-vous des craintes quant à la mise en place dudit programme en vos lieux ? Élaborez.
- Selon vous, comment faut-il s'y prendre pour recruter des familles pour ce genre de programme ?
- Quelles sont vos attentes liées à l'animation de ce programme au niveau de la formation, du soutien et de la supervision ?

Tableau 11. Guide d'entrevue à l'attention de l'intervenant n'ayant jamais animé le Piaf ni le Programme 6-12 ans (suite)

Le Piaf et le Programme 6-12 ans : Pour un programme optimal

Thème 3 : Implantation d'un tel programme (suite)

Questions de relance :

- À quoi vous attendez-vous en matière de documentation ou de support didactique servant à guider l'animation ?
- Quelles sont les informations essentielles dont vous avez besoin afin de vous sentir prêt et confiant face à l'animation du programme ?
- Selon vous, quels sont les thèmes incontournables à aborder dans ce type de programme avec les parents, les enfants et les familles ?

Phase de conclusion : La pérennité d'un programme ciblant les habiletés parentales

Question ouverte:

- Quelle est votre vision d'un programme ciblant les habiletés parentales ?

Question de relance :

- Quels arguments utiliseriez-vous auprès de vos gestionnaires afin de les convaincre d'offrir ce type de programme dans votre établissement ?

Mot de la fin :

- Demander à l'interviewé s'il a des commentaires, des questions ou tout autre élément à ajouter qui lui paraît important.
- Remercier l'interviewé du temps accordé pour cet entretien et demander s'il est possible de communiquer avec lui à nouveau, si besoin est.

	Raisons pour lesquelles le programme est satisfaisant : les forces du programme	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Le programme est satisfaisant pour le	es organisatio	ns parce qu'il	
	est très prometteur et novateur : pour la première fois, les CRD prennent en compte les enfants d'âge primaire, clientèle prioritaire, parmi les membres de l'entourage touchés par la dépendance	5	5	5
ne	 permet aux CRD de joindre une nouvelle clientèle et de bonifier leur offre de service 	4	3	6
Perception du programme	 répond à un véritable besoin des usagers 	5	6	-
du pro	 présente un excellent taux de rétention des familles 	1	2	-
eption	 est soutenu par un comité provincial 	-	-	2
Perc	 permet aux participants d'apprivoiser les services et les ouvre à d'éventuels suivis recommandés par les intervenants 	-	-	2
	 enrichit l'équipe en amenant l'ensemble des intervenants à comprendre de manière plus globale la problématique de dépendance et, de ce fait, bonifie les suivis individuels des usagers 	1	1	-
	 correspond aux orientations stratégiques de certains CRD: protéger, réadapter, réinsérer 	1	-	-

	Raisons pour lesquelles le programme est satisfaisant : les forces du programme (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Le programme est satisfaisant pour la	ı clientèle pa	rce qu'il	
	 vise à réduire l'impact de la dépendance des parents sur les enfants 	11	7	7
	 prévient la transmission intergénérationnelle de la problématique de dépendance 	11	4	7
Perception du programme	est offert en groupe: formule qui procure aux familles un sentiment d'appartenance, brise l'isolement et les tabous, a davantage de portée qu'un suivi individuel et est un puissant levier de changement	8	4	8
on du pro	 améliore les compétences parentales et les habiletés sociales des enfants 	11	-	7
Perceptic	 unit les familles en leur procurant des moments de qualité et en leur permettant de mieux communiquer 	11	-	7
	 est accrocheur pour les enfants: ces derniers retiennent les parents dans le programme et sont pour eux un levier de motivation et de changement considérable 	8	4	5
	 propose un ensemble de facilitateurs indispensables à la participation des familles : repas, garderie et transport 	2	5	7
	 amène les enfants et les parents à retrouver leur rôle respectif au sein du système familial 	-	4	7

	Raisons pour lesquelles le programme est satisfaisant : les forces du programme (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants	
	Le programme est satisfaisant pour le	a clientèle pa	rce qu'il (suite)		
16	 cible l'estime de soi des parents et des enfants, les déculpabilise, les valorise et les valide respectivement dans leurs interventions et leurs comportements 	1	-	7	
Perception du programme	 apporte rapidement des réussites et des changements dans la vie des familles 	1	2	1	
ption du	 intervient efficacement auprès des enfants avant que leurs problèmes se soient cristallisés 	-	-	1	
erce	Le programme est satisfaisant en soi parce qu'il				
مّ	 a une approche systémique et comprend des ateliers familiaux 	11	12	10	
	 est psychoéducatif 	1	8	6	
	 est structuré, complet et clés en main 	4	5	2	
	 propose aux enfants des activités et des objets-rappels intéressants et aux parents, des contenus judicieux 	-	3	4	

	Raisons pour lesquelles le programme est insatisfaisant : les faiblesses du programme	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Le programme est insatisfaisant pour	les organisat	ions parce qu'il	
	• fait face à un recrutement difficile : exige beaucoup de temps, d'efforts et d'énergie par rapport au nombre de familles rejointes (peu de références viennent des différents partenaires et même la référence à l'intérieur des CRD est parfois limitée)	3	3	3
amme	 impose une structure organisationnelle complexe et coûteuse 	1	2	2
Perception du programme	 subit des mouvements de personnel problématiques qui affectent la qualité de l'animation 	1	2	1
Perceptio	est difficilement viable sur de vastes territoires et dans les milieux ruraux et, par conséquent, ne s'adresse qu'à une partie de la population	2	-	-
	 est implanté sans offrir aux intervenants le soutien clinique et la formation continue nécessaires 	-	-	2
	oblige les CRD à travailler avec une clientèle 6-12 ans pour laquelle ils n'ont pas d'expertise et qui ne leur permet pas de former facilement une relève d'intervenants (clientèle peu attirante aux yeux de l'équipe clinique)	2	-	-

	Raisons pour lesquelles le programme est insatisfaisant : les faiblesses du programme (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants				
	Le programme est insatisfaisant pour	Le programme est insatisfaisant pour la clientèle parce qu'il						
	exige un temps d'exposition très long, grand investissement pour les familles, soumises de surcroît à un horaire contraignant (la durée du programme ne permet pas non plus aux CRD de desservir plus de deux cohortes/an)	-	3	2				
me	Le programme est insatisfaisant en so	oi parce qu'il.						
u program	 est très chargé: contient de nombreux contenus par rapport au temps d'animation alloué 	-	2	3				
Perception du programme	est trop rigide: ne donne pas de latitude aux intervenants et est difficilement adaptable aux besoins des différentes cohortes ainsi qu'aux imprévus	-	3	1				
	 ne contient pas assez de matériel concret, de suggestions d'activités faciles à réaliser, de jeux permettant aux enfants de bouger et n'est pas suffisamment interactif en ce qui concerne le groupe des parents 	-	2	2				
	 n'offre qu'un seul atelier, très informatif, éducatif et intellectuel, sur le sujet de la dépendance 	-	3	-				

	Raisons pour lesquelles le programme est insatisfaisant : les faiblesses du programme (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Le programme est insatisfaisant en so	oi parce qu'il.	(suite)	
	 n'est pas clés en main, car il ne fournit pas de recommandations sur sa mise en place et de pistes de réflexion sur ses adaptations possibles 	2	-	-
O	 n'inclut pas suffisamment de rencontres familiales de groupe 	-	2	-
Perception du programme	 n'est pas assez thérapeutique : les familles s'attendent à un plan d'intervention plus individualisé 	-	-	2
Perception d	présente une séquence illogique et désordonnée dont la fin est légèrement boiteuse : les thèmes font des coq-à-l'âne, n'ont pas de fil conducteur et les dernières rencontres manquent de contenus ou sont inutilement redondantes	-	-	2
	est difficile à comprendre et à maîtriser, car il renferme plusieurs théories, courants ou idéologies, présente des objectifs cliniques souvent indiscernables et est imprécis quant à l'approche à prioriser (psychoéducative ou thérapeutique)	-	-	1

	Opinion sur l'offre du programme en deuxième ligne	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Favorable puisque			
	 l'expertise, les connaissances et les meilleures pratiques en dépendance se trouvent dans les CRD 	5	7	2
	 le programme est spécialisé en dépendance 	7	3	2
gramme	 la clientèle visée par le programme appartient aux CRD 	4	4	2
Perception du programme	 les CRD ont le mandat de desservir les membres de l'entourage et les enfants en font partie 	2	2	1
Perce	 l'approche systémique fait partie de la philosophie des CRD 	-	2	1
	 la première ligne risquerait d'amalgamer les clientèles aux problématiques différentes et diluerait ainsi l'essence du programme et l'efficacité de la formule groupe 	1	-	1
	 la prévention faite auprès des enfants représente tout simplement une valeur ajoutée du programme 	-	1	1

	Opinion sur l'offre du programme en deuxième ligne (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants			
	Favorable puisque (suite)						
	 les initiateurs du projet sont les CRD 	-	1	-			
	 les parents dépendants travaillent non seulement à améliorer leurs habiletés parentales, mais aussi à réduire leur consommation 	-	1	-			
amme	 les parents consommateurs outillés dans le domaine des compétences parentales sont moins susceptibles de rechuter 	-	-	1			
rogr	Mais le programme						
Perception du programme	 est adaptable à différentes clientèles et, par conséquent, viable en première ligne 	2	2	2			
Percep	 fait aussi de la prévention, de l'éducation et de la sensibilisation auprès des enfants 	-	4	1			
	Opinion sur l'animation du programme	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants			
	La coanimation est favorable puisqu	elle					
	 permet de jumeler différentes expertises et, par le fait même, de mieux répondre aux besoins de la population et à la nature du programme qui couvre de larges contenus et plus d'une problématique 	11	7	5			

ANNEXE IV

GRILLE D'ANALYSE DES RÉPONSES OBTENUES EN ENTREVUES (SUITE)

	Opinion sur l'animation du programme (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants				
	La coanimation est favorable puisqu	La coanimation est favorable puisqu'elle (suite)						
	est novatrice : elle unit le réseau de la santé, met fin au travail en vase clos, rime avec l'approche systémique du programme, fait partie de la philosophie des CRD et représente une économie puisque la population est, grâce à elle, desservie plus efficacement	6	8	1				
Perception du programme	 assure un continuum de services prévention – réadaptation: les partenaires de la première ligne peuvent, entre autres, garantir un suivi auprès des familles à la fin des ateliers 	4	3	3				
Perception	 favorise le partage des responsabilités: recrutement des familles, mise en œuvre des facilitateurs et promotion du programme 	1	4	4				
	 peut combler le manque de ressources humaines des plus petits points de service 	1	3	5				
	 est pertinente en raison de la couleur préventive du programme et de la nature de la clientèle, qui peut, en partie, appartenir aussi aux partenaires 	3	-	1				
	 donne accès à divers locaux: salle à manger, salle de jeux, etc. 	- 	-	3				

	Opinion sur l'animation du programme (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	La coanimation est favorable puisqu	'elle (suite)		
тте	est bénéfique pour tous les partenaires: le programme leur procure une meilleure compréhension de la dépendance, de ses enjeux et de ses impacts tout en respectant la mission de chacun	2	-	1
rogra	Mais			
Perception du programme	 le mandat de chacun des établissements doit être clairement défini et les intervenants doivent être soutenus dans la structure (encadrement, réunions, suivis, etc.) 	3	2	1
	les intervenants des centres jeunesse ne sont pas les partenaires tout indiqués pour coanimer, car leur présence est menaçante aux yeux des participants d'autant plus qu'ils n'adhèrent pas toujours à l'approche de réduction des méfaits prônée par les CRD	-	1	3

	Opinion sur le type d'usager à qui s'adresse le programme	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Tout type d'usager, car			
	In diversité du groupe est importante, pertinente, voire préférable: elle permet le partage du vécu, une perception de l'autre sous un angle différent, l'empathie, l'ouverture à la communication, etc.	2	1	1
Perception du programme	 la majeure partie des ateliers, qui ne nécessitent aucune préparation, peut venir en aide à tout parent ou membre de l'entourage en lien avec les enfants 	1	4	-
eption du	 les participants ont au moins une chose en commun : la dépendance 	1	2	-
Perc	Mais			
	il est préférable de prioriser les usagers engagés dans une trajectoire de services: le programme a davantage d'impact sur leur famille et sur eux, leur potentiel de changement est maximisé, leur travail déjà amorcé augmente les chances de réussite, etc.	2	4	4
	 les usagers doivent avoir un minimum de reconnaissance de l'impact de la dépendance sur les enfants 	-	-	1

	Opinion sur le type d'usager à qui s'adresse le programme (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Mais (suite)			
	 la diversité du groupe est soit très bénéfique et le fait avancer, soit problématique et le fait stagner, d'autant plus qu'elle exige de la part des intervenants des compétences multiples 	1	-	-
ogramme	 les parents dont la consommation est incontrôlée, qui arrivent intoxiqués aux rencontres, ne peuvent pas être admis au programme 	-	1	-
Perception du programme	 il est préférable d'accueillir dans le programme des familles volontaires seulement (meilleure participation, plus grande ouverture au changement, etc.) 	-	-	1
	Opinion sur la tranche d'âge 6-12 ans	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Convenable, car			
	 les enfants se jumellent naturellement entre eux 	-	-	2
	Problématique, car			
	 les plus jeunes ne savent pas toujours lire 	-	-	2
	 il arrive qu'un enfant soit le seul de son âge 	-	-	1

Perception du programme	Opinion sur la tranche d'âge 6-12 ans (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants	
	Problématique, car (suite)				
	 les plus vieux trouvent parfois le programme enfantin, mal adapté à leur âge 	-	-	1	
	 les intervenants font de la discipline avec les plus jeunes et perdent ainsi l'intérêt des plus vieux 	-	-	1	
ceptior	 elle rend difficile la tâche des intervenants inexpérimentés 	-	-	1	
Per	Tranche d'âge idéale				
	■ Former les cohortes en fonction des trois cycles scolaires primaires (si le nombre de familles recrutées le permet): 7-8 ans / 9-10 ans / 11-12 ans	-	-	3	
	Informations essentielles à la prise de décision de l'implantation ou non du programme	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants	
mme	Informations sur				
Implantation du programme	 les ressources financières (présence ou non d'une subvention, avec ou sans récurrence, comportant ou non une obligation de partenariat) 	11	-	-	
	 le programme en soi (objectifs, contenus, adaptations possibles, mises en garde, conditions favorables, incontournables scientifiques, etc.) 	11	-	-	

	Informations essentielles à la prise de décision de l'implantation ou non du programme (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Informations sur (suite)			
	 les ressources humaines (nombre d'intervenants, compétences et formation requises) 	7	-	-
	 les ressources matérielles (locaux et matériel requis) 	7	-	-
	 la recherche (résultats probants) 	6	-	-
grtamme	 les partenariats (démonstration de la collaboration essentielle de partenaires clés selon des mandats clairement définis) 	6	-	-
n du pro	 la clientèle cible (sa nature, ses besoins, son bassin, etc.) 	5	-	-
Implantation du progrtamme	 la mission (argumentaire solide en faveur de la mise en place du programme en deuxième ligne) 	3	-	-
=	 les plus-values pour les CRD (exemple: atteinte d'une nouvelle clientèle) 	2	-	-
	Défis à relever lors de l'implantation du programme	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Défis en matière de recrutement des	familles		
	 Obtenir des références des partenaires 	2	3	5
	 Parvenir à déplacer les familles habitant de vastes territoires de manière hebdomadaire et selon un horaire contraignant 	3	1	6

	Défis à relever lors de l'implantation du programme (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants	
	Défis en matière de recrutement des familles (suite)				
	 Soutenir et respecter les familles dans leur besoin d'anonymat (certaines ne souhaitent pas être surveillées par la DPJ) 	2	3	5	
	 Faire en sorte que tous les gens œuvrant au sein des CRD adhèrent au programme et en aient une vision commune et participent au recrutement 	1	2	5	
gramme	 Faire face à l'absence de récurrence du besoin dans les petits bassins de population 	1	2	-	
, pro	Autres défis				
Implantation du programme	 Mettre et maintenir en place les ressources humaines suffisantes et compétentes afin de desservir l'ensemble des points de service et éviter d'allonger les listes d'attente en suivi individuel 	3	2	4	
	 Faire bénéficier les intervenants d'une supervision adéquate et régulière 	-	-	3	
	 Offrir un programme équivalent dans les deux langues 	1	2	-	
	 Garder le programme prioritaire au sein des CRD, l'intégrer à la culture des établissements et l'appliquer selon toutes les conditions gagnantes, et ce, malgré la possibilité de coupures financières 	-	-	2	

	Défis à relever lors de l'implantation du programme (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants	
	Autres défis (suite)				
	 Mettre en place une structure organisationnelle appropriée: locaux, matériel, garderie, etc. 	1	-	1	
	 Maintenir les familles dans le programme au-delà de 10 rencontres 	-	-	1	
ramme	Implanter le programme dans un délai raisonnable (manque de ressources humaines, plusieurs mandats à remplir, rattrapage à l'égard de plusieurs services, partenaires surchargés, etc.)	-	1	-	
Implantation du programme	Stratégies de recrutement des familles	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants	
ation	Stratégies visant à				
Implant	 Travailler avec les différents partenaires et cibler des personnes porteuses du programme chez chacun d'entre eux 	10	12	9	
	 Éviter le travail en vase clos au sein des CRD et installer une fluidité de la communication entre tous les intervenants des différents programmes 	8	-	9	
	 Utiliser efficacement l'AEO: confier les dossiers d'usagers concernés par le programme directement aux animateurs ou demander à ces derniers de le présenter eux-mêmes aux usagers suivis par d'autres intervenants 	2	5	9	

	Stratégies de recrutement des familles (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants		
	Stratégies visant à (suite)					
ne	Adapter le programme à la réalité des différents territoires (exemples : offrir le programme sous une formule « famille individuelle » ou « week-ends intensifs », réduire le nombre ou la durée des rencontres, utiliser la visioconférence à des fins d'animation, etc.)	-	5	5		
program	 Adapter les facilitateurs aux besoins spécifiques de chacune des familles 	2	3	4		
Implantation du programme	 Promouvoir le programme de manière optimale en renforçant les outils de communication (affiches, dépliants, articles de journaux, Web, etc.), en utilisant la force des résultats dans les stratégies ou encore en faisant appel à des experts du marketing social 	2	2	4		
	 Éliminer le critère d'accessibilité au programme en lien avec les types de troubles des enfants 	1	3	1		
	 Rendre le programme mobile et accessible en animant dans les milieux près des usagers, tels que les organismes communautaires 	-	2	1		

Implantation du programme	Stratégies de recrutement des familles (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants		
	Stratégies visant à (suite)					
	 Présenter le programme aux parents en mettant l'accent sur les habiletés parentales et sur les bienfaits de l'approche systémique et non sur la dépendance 	-	-	2		
	Cibler une personne, autre qu'un animateur, dont la tâche principale est le recrutement des familles, à raison de quelques jours/semaine (rencontres avec les partenaires, tournées des équipes internes, etc.)	-	-	2		
	Réduire au minimum les critères d'accessibilité au programme et obtenir des références de partenaires moins usuels dans le but de desservir une clientèle aux problématiques variées (exemples: déficience intellectuelle et déficience physique)	1	1	-		
	 Considérer la possibilité d'une rentrée progressive des familles dans le programme (jusqu'à la quatrième rencontre) 	-	1	-		
	 Grouper différents points de service afin d'avoir accès à un bassin suffisant de familles 	-	-	1		

	Temps requis à la mise en place adéquate du programme	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	 Entre deux et trois ans : temps nécessaire pour installer une stabilité des équipes et les meilleures pratiques, ressortir les bons indicateurs de mesure et optimiser le programme, bâtir les partenariats, etc. 	6	4	-
	 Cinq ans en raison de la vaste étendue de certains territoires 	1	-	-
ne	Profil des intervenants de l'équipe d'animation	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
Implantation du programme	Qualités des intervenants			
	Créatifs	-	5	4
	 Solides émotionnellement et confiants professionnellement 	-	5	2
	Engagés, investis et convaincus	-	1	6
	Rigoureux et organisés	-	5	1
	 Dynamiques, empathiques, accueillants, ouverts 	-	4	1
	Experts en dépendance	-	-	4
	Intervenants capables de			
	 s'adapter à des situations diverses, entre autres, aux différents troubles décelés chez les enfants 	-	5	7
	 travailler avec les enfants de 6 à 12 ans et avoir les compétences requises pour le faire 	-	5	5

	Profil des intervenants de l'équipe d'animation (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Intervenants capables de (suite)			
	animer des groupes	-	4	6
	 travailler en équipe avec les autres animateurs, les autres intervenants du centre et les partenaires 	-	5	3
	 vulgariser les théories et cerner les intournables du programme 	-	2	4
пте	 travailler selon l'approche systémique 	-	3	3
Implantation du programme	 ne pas juger les participants, croire en leur capacité de changement, les respecter et préserver la confidentialité de leur dossier 	-	1	4
ntatic	 servir de modèles constants et cohérents 	-	3	1
npla	 avoir du doigté et du jugement 	-	2	2
=	 générer rapidement des solutions, gérer des crises d'enfants ou des situations complexes et supporter le chaos 	-	2	1
	 saisir les besoins réels des familles et réussir à les faire participer 	-	-	3
	 sortir de leur zone de confort et relever des défis 	-	-	2
	 choisir les bons mots en lien avec la dépendance afin d'apprivoiser les participants et installer un climat de confiance 	-	-	2

ANNEXE IV

GRILLE D'ANALYSE DES RÉPONSES OBTENUES EN ENTREVUES (SUITE)

	Profil des intervenants de l'équipe d'animation (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Intervenants capables de (suite)			
	 comprendre les limites du programme et référer les participants ou les signaler à la DPJ, si besoin est 	-	1	1
	Attentes à l'égard de la formation et de la supervision clinique	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Soutien clinique régulier	-	7	10
gramme	 Formation initiale sur le programme (offerte également aux intervenants substituts) 	-	7	8
Implantation du programme	Formation sur les enfants de 6 à 12 ans : stades de développement, types de troubles, interventions préconisées, fonctionnement d'un signalement à la DPJ, etc.	-	6	9
<u>E</u>	 Comité de suivi provincial structuré, aux objectifs clairs, soutenu par l'ACRDQ 	-	7	7
	 Soutien organisationnel, rencontres d'équipes régulières 	-	7	4
	 Formation sur l'approche systémique 	-	2	6
	 Accès à une personne- ressource en tout temps 	-	3	4
	 Jumelage entre intervenants expérimentés et nouveaux intervenants (apprentissage par modeling) 	-	-	6

amme	Attentes à l'égard de la formation et de la supervision clinique (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants	
progre	Formation sur le programme par l'entremise d'un support vidéo	-	1	5	
Implantation du programme	 Présence d'un expert lors de l'implantation de la première cohorte 	-	3	2	
Implant	 Formation sur l'intervention de groupe du type psychoéducatif / Formation sur l'attachement 	-	2	2	
	Attentes à l'égard de la documentation du programme	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants	
	Le manuel de l'animateur doit inclure				
ontenus	 la description du programme, ses objectifs généraux et ses objectifs cliniques spécifiques 	-	5	12	
Matériel d'animation et contenus	 une banque d'exercices interchangeables pour chacun des ateliers (latitude pour les intervenants) 	-	5	9	
iel d'an	 les thèmes de chacun des ateliers 	-	5	4	
Matér	 les conditions gagnantes et les incontournables scientifiques 	-	2	6	
	 la description du matériel requis 	-	5	3	
	 les mises en garde (contre- exemples) 	-	1	2	

	Attentes à l'égard de la documentation du programme (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants		
	Le manuel de l'animateur doit inclure	e (suite)				
	• une liste d'ouvrages de référence permettant aux intervenants de mieux s'outiller (exemples : théorie sur les stades de développement des enfants de 6 à 12 ans, description des problématiques en corrélation avec la dépendance)	-	2	1		
contenus	 les plus-values du programme (éléments vendeurs servant au recrutement des familles) 	-	2	-		
Matériel d'animation et contenus	 les informations en lien avec la structure organisationnelle, la mise en place du programme 	-	-	1		
d'anii	Le cahier des parents doit					
Matériel o	 proposer des exercices concrets à faire à la maison (fiches résumées pour toute la famille incluant des suggestions d'activités et des mises en pratique, journal de bord d'observations pour les parents, etc.) 	-	-	3		
	 exclure les trop longues lectures 	-	-	3		
	 s'éloigner du modèle scolaire et se limiter aux éléments fondamentaux (enlever tout encadré mentionnant « Dites, par exemple ») 	-	-	3		

	Attentes à l'égard de la documentation du programme (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Le cahier des parents doit (suite)			
	 contenir des explications sur la loi canadienne et sur celle de la DPJ en ce qui a trait à la correction physique 	-	-	1
	être structuré et facile à utiliser	-	-	1
Si	Le cahier des enfants doit			
Matériel d'animation et contenus	être réévalué : il n'est peut-être pas un incontournable	-	-	3
nation et	exclure les exercices à faire à la maison	-	-	3
d'anin	être laissé sur place à la fin des rencontres	-	-	2
atérie	• être coloré, attirant, accrocheur	-	-	1
×	Suggestions de matériel d'animation autre que les cahiers	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	 Capsules vidéo présentant aux participants des contenus et des exercices 	-	-	3
	 Supports adaptés aux différentes formes d'intelligences des participants (spatiale, musicale, interpersonnelle, kinesthésique, etc.) 	-	-	1

	Suggestions de matériel d'animation autre que les cahiers (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	 Petit livre d'histoires, de style bande dessinée, qui raconte aux enfants les grandes idées du programme et résume les apprentissages faits durant les ateliers (livre servant aussi de souvenir) 	-	-	1
	Présentation Power Point	-	-	1
snus	Vidéo feedback	-	-	1
et conte	Opinion sur les thèmes du programme	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
ation	Les plus difficiles à aborder			
Matériel d'animation et contenus	 Les échanges familiaux / Les différents rôles / Les réunions de famille 	-	-	2
Matérie	 La dépendance / La correction physique / Les problèmes de comportement et les programmes comportementaux 	-	-	1
	Les incontournables			
	 La dépendance (roue répétitive, facteurs de risque, facteurs de protection, problématiques liées, etc.) 	-	5	10
	 Les émotions 	-	4	9
	La communication	-	2	9
	 Le système familial (le train) 	-	4	5

	Opinion sur les thèmes du programme (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Les incontournables (suite)			
	L'estime de soi	-	2	5
Matériel d'animation et contenus	 La gestion de la colère / La définition des limites et des règles (la discipline) 	-	-	4
ation et c	 Les besoins et les stades de développement des enfants / Les différents rôles 	-	1	3
nimo	Les secrets	-	-	3
d'a	Les échanges familiaux	-	1	2
Aatérie	 Les solutions de rechange (les ressources) 	-	2	1
V	 Le jeu d'enfant / Le jeu des parents / Les consignes claires et les consignes floues / Le génogramme 	-	-	2
	 La résolution de problèmes / Les bons comportements / L'accueil et les règlements 	-	-	1
du programme	Propositions sur la réussite et la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
ogra	Propositions à l'attention des organis	ations		
du pr	Viser un financement récurrent	11	12	12
Pérennité d	 Mettre en place des stratégies efficaces de recrutement des familles 	11	12	12
-	 Travailler et coanimer avec les partenaires 	11	12	12

	Propositions sur la réussite et la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Propositions à l'attention des organise	ations (suite)		
	 Former et soutenir les intervenants, en plus de leur accorder le temps nécessaire à une bonne implantation du programme 	5	12	7
ЭС	 Intégrer le programme à l'offre de service des CRD et à la culture des établissements 	4	12	5
gramm	 Assurer la stabilité et la qualité des ressources humaines 	8	3	3
Pérennité du programme	 Implanter le programme dans le respect des conditions recommandées par les chercheurs 	4	5	1
Pérei	 Assurer un suivi auprès des familles à la fin du programme et bien les y préparer 	1	5	3
	Constituer une équipe d'animation mixte formée de deux hommes et deux femmes (meilleur modeling auprès des familles, application du programme plus facile et efficace, rétroaction continue entre les intervenants, etc.)	-	2	4
	 Former des cohortes de 6 à 8 enfants et, autant que possible, selon leur âge (suivre les cycles scolaires) 	-	1	4

	Propositions sur la réussite et la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants			
	Propositions à l'attention des organisations (suite)						
	 Suivre et évaluer le programme à l'aide de bons indicateurs de mesure 	2	-	-			
a)	 Garder le programme vivant (maintenir les communautés de pratique, demeurer à l'affût des nouvelles tendances, réorganiser et renouveler les services, etc.) 	1	1	-			
rogramme	 Atténuer le malaise qui existe dans les CRD en lien avec la présence d'enfants 	-	2	-			
Pérennité du programme	Faire une analyse documentée des besoins afin d'établir une stratégie efficace d'implantation du programme	-	2	-			
Pér	Propositions sur le programme optimal						
	 Trouver l'équilibre entre l'approche psychoéducative et l'approche thérapeutique 	-	4	4			
	 Inclure des ateliers familiaux à chacune des rencontres 	-	4	4			
	 Éviter tout ce qui se rapproche du modèle scolaire et des grandes théories (rendre l'animation du programme interactive, ludique, imagée et concrète, conserver la fabrication d'objets-rappels, etc.) 	-	4	4			

	Propositions sur la réussite et la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Propositions sur le programme optime	al (suite)		
	 Faire du sujet de la dépendance le fil conducteur du programme 	2	3	1
	 Fusionner le programme avec d'autres similaires (de première ou deuxième ligne) qui sont susceptibles de rejoindre la même clientèle 	3	2	-
Pérennité du programme	 Réduire le nombre de thèmes, diviser les ateliers en séquences claires et permettre aux intervenants d'en modifier l'ordre selon les caractéristiques et les besoins des différentes cohortes 	-	1	4
Pérenni	Déterminer le plus petit commun dénominateur scientifique du programme qui permettrait à chacune des régions de l'adapter adéquatement à sa réalité et à ses besoins	4	-	-
	 Définir clairement la couleur deuxième ligne du programme 	-	3	-
	Simplifier les évaluations pour les parents et les intervenants, en vue d'une meilleure lecture clinique, et indiquer les moments spécifiques des retours sur celles-ci avec les familles	-	2	1

	Propositions sur la réussite et la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants		
	Propositions sur le programme optime	al (suite)				
Φ	 Maintenir une seule rencontre prégroupe 	-	-	1		
	 Proposer des rencontres individuelles, en cours de programme, qui permettent de réorienter les familles sur certains aspects et de les référer à des services complémentaires, si besoin est 	-	1	-		
Pérennité du programme	Arguments en faveur de la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants		
nité c	Il faut démontrer que le programme					
Pérenni	a une approche novatrice, prometteuse, efficace, préventive et multisectorielle qui correspond aux intentions ministérielles : agir en amont et prévenir la négligence, les signalements, la transmission intergénérationnelle de la dépendance, les problèmes de santé mentale et, par conséquent, l'alimentation d'autres systèmes très coûteux tels que la DPJ	9	10	7		
	est un investissement à long terme : réduction de la facture monétaire grâce à l'amélioration du noyau social	5	6	5		

	Arguments en faveur de la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Il faut démontrer que le programme.	(suite)		
	 rassemble le réseau de la santé et permet de mieux répondre aux besoins de la clientèle, grâce à la mise à profit de l'expertise des partenaires 	5	1	1
ne	 complète l'offre de service des CRD et est complémentaire à d'autres programmes du réseau de la santé 	1	2	3
Pérennité du programme	est porteur et a des retombées cliniques importantes, car il aide les familles au-delà de la mission de réadaptation en dépendance	2	3	-
Pérennik	 accompagne une clientèle prioritaire, soit les enfants et les jeunes familles, dont les besoins sont grandissants 	3	-	-
	 est économique, si l'on considère le nombre de personnes concernées (parents, enfants, entourage) 	2	1	-
	 prend en compte les régions et fait preuve de souplesse quant aux adaptations nécessaires à leur réalité 	-	1	1
	 représente, à ce jour, un investissement qu'il faut maintenir dans une intervention qui a démontré son efficacité 	1	-	-

Pérennité du programme	Arguments en faveur de la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants		
	Il faut démontrer que le programme (suite)					
	 nécessite un financement récurrent qui doit être octroyé avec une obligation de partenariat 	1	-	-		
	II faut aussi					
	s'appuyer sur un puissant levier: les enfants, clientèle prioritaire et futur de la société (leurs problèmes ne sont pas cristallisés et les interventions ont beaucoup d'emprise sur eux, d'autant plus qu'ils représentent aux yeux de leurs parents une motivation profonde pour le changement)	5	6	2		
	 que les axes de communication de la demande de financement soient intimement liés aux résultats de la recherche 	5	2	1		
	 dénombrer les bassins de clients potentiels et fournir leur profil 	1	1	2		
	 considérer l'ensemble des démarches semblables à celle- ci, déjà engagées auprès du MSSS, afin d'établir une stratégie politique efficace qui prendra en compte le moment opportun pour déposer la demande de financement ainsi que la meilleure personne pour en être porteuse 	2	1	-		

Pérennité du programme	Arguments en faveur de la pérennité d'un PEHP optimal s'adressant aux parents dépendants et à leur famille (suite)	Nbr. de directeurs	Nbr. de coordonnateurs	Nbr. de groupes d'intervenants
	Il faut aussi (suite)			
	 inviter les gens concernés au MSSS à assister à un atelier, voire à le vivre, et à rencontrer des familles 	-	1	1
	 faire du programme optimal un projet de réseau de services intégrés (ACRDQ et AQESSS) 	2	-	-
	 envisager la possibilité de déposer une demande de financement interministérielle, car il y a des fonds ailleurs qu'au MSSS 	1	-	-
	 démontrer ce que coûtent les clients en l'absence de cette offre de service 	1	-	-
	 quantifier l'impact économique de la prévention 	1	-	-
	 produire et présenter une vidéo réalisée avec les familles afin de concrétiser l'impact du programme 	-	1	-
	 démontrer que la fusion du Piaf et du Programme 6-12 ans est sensée en s'appuyant sur le fait que le programme optimal est le fruit des expériences vécues à ce jour 	-	1	-

